



LA MORT D'ANICK

Royer aurait voulu se venger

Dans une lettre de deux pages parvenue à la police hier matin, Raymond Royer affirme que c'est par vengeance qu'il a tué la petite Anick Beauchemin, âgée de 2 ans. Et c'est dans la journée que le corps de l'enfant a été retrouvé, à peu de distance du lieu où avait été découvert, la veille, celui de son oncle.

photo René Picard, LA PRESSE

page A 3



Le Mexique est de retour!

photo Michel Gravel

page B 8

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
la presse

MONTREAL, JEUDI 17 JUILLET 1980, 96e ANNÉE, no 167, 44 PAGES, 4 CAHIERS

25 CENTS ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI *1.75



RAPATRIEMENT DE LA CONSTITUTION

QUÉBEC ENVISAGE DES CONCESSIONS

■ Le Québec envisagerait, pour éviter de se retrouver seul face aux dix autres gouvernements, de faire d'importantes concessions au chapitre du rapatriement de la constitution. C'est ainsi que, selon Claude Morin, le gouvernement Lévesque pourrait accepter le rapatriement avant que l'essentiel du processus de

révision ne soit achevé. Entre-temps, le fossé qui sépare Ottawa des provinces semble s'être encore élargi, à en juger par l'âpreté des discussions qu'ont eues à ce sujet hier les coprésidents de la conférence des ministres responsables des questions constitutionnelles, MM. Chrétien et Romanow.

pages A 2 et A 4

AURA-T-ELLE LE MÊME SORT QUE CELLE DE 62?

Ottawa ordonne une enquête sur la boxe

Un comité de huit membres vient d'être chargé d'entreprendre une révision globale de la boxe amateur et professionnelle au Canada. Cette initiative de M. Gerald Reagan, ministre responsable de la Condition physique et du Sport amateur, rappelle une enquête similaire effectuée en 1962 et 1964 sous l'égide du Conseil canadien de la santé et du sport amateur, qui avait recommandé au gouvernement de mettre fin à ses subventions à l'Association canadienne de la boxe; le rapport lui-même ne fut jamais publié.

page C 2



Pierre Mondou blessé: tendon d'Achille déchiré

page C 2

Peter Szmidt fracasse une marque mondiale

page C 1



La chaleur abat Rogers mais pas Ellis Valentine

page C 1

Bush sera le coéquipier de Reagan

M. Ronald Reagan, candidat républicain à la présidence des États-Unis, a annoncé au cours de la nuit, devant la convention nationale du parti, qu'il avait choisi M. George Bush, ancien ambassadeur aux Nations unies et ancien directeur de la CIA, comme son coéquipier pour la vice-présidence. L'accord qui avait apparemment été conclu entre M. Reagan et l'ancien président Gerald Ford sur la candidature républicaine à la vice-présidence aurait échoué en dernière minute.

page B 5



ÉDITO

ACCORD PÉTROLIER OU ACCORD CONSTITUTIONNEL

PAR IVAN GUAY
page A 6

SOMMAIRE

Annonces classées: D 6 à D 11
Arts et spectacles
—Informations: A 9 à A 11
—Horaires: D 4
Bandes dessinées: D 14
Carrières et professions: B 6, B 7
Décès, naissances, etc.: D 13
Économie: B 1 à B 4
Éditorial: A 6
FEUILLETON
—L'Alternative du diable: D 9
Horoscope: D 14
La mode du jour: D 1
Météo: A 2
Mot mystère: D 14
Mots croisés: D 14
Plains Feux: A 8
Quoi faire aujourd'hui: D 4
Sports: C 1 à C 7
Tribune libre: A 7
Vivre aujourd'hui: D 1

NOTRE VODKA • NOTRE VODKA • NOTRE VODKA • NOTRE VODKA • NOTRE VODKA • NOTRE VODKA • NOTRE VODKA



Schenley VODKA

DE LUXE

\$11.70
1.14l

NOTRE VODKA • NOTRE VODKA • NOTRE VODKA • NOTRE VODKA • NOTRE VODKA • NOTRE VODKA • NOTRE VODKA

POUR ÉVITER L'ISOLEMENT

Québec décide d'assouplir sa position sur le rapatriement de la constitution

■ TORONTO — Afin d'éviter de se retrouver seul face aux dix autres gouvernements, Québec envisage la possibilité de faire d'importantes concessions au chapitre du rapatriement de la constitution.

LOUIS FALARDEAU
envoyé spécial de LA PRESSE

Le gouvernement Lévêque attendra toutefois d'avoir reçu l'avis de la commission parlementaire qui se réunira à Québec, le mois prochain, pour décider s'il doit accepter que la constitution canadienne revienne au pays avant que l'essentiel du processus de révision ne soit terminé.

Hier, alors que la conférence

des ministres canadiens responsables de la constitution entreprenait sa deuxième journée de travaux à Toronto, en abordant le thème du rapatriement, le ministre Claude Morin a lu un texte conforme à la position traditionnelle du Québec sur le sujet.

Mais la délégation québécoise a vite pu constater que seule la Saskatchewan l'appuyait et que, même là, l'opposition à un rapatriement hâtif ne semblait pas absolument irréductible.

Éviter l'isolement

C'est donc pour éviter de se retrouver isolé que le Québec — Claude Morin l'a dit en conférence de presse — pourrait faire des concessions, à condition de recevoir l'appui de tous les partis à l'Assemblée nationale.

Mais il ne s'agirait certes pas d'une reddition sans conditions. Il ressort des propos de M. Morin et de conversations avec certains de ses adjoints, que le Québec n'accepterait qu'on rapatrie la constitution qu'à condition que la présente ronde constitutionnelle ait donné des résultats intéressants et que les participants s'engagent à ce qu'il y ait une deuxième ronde pour s'attaquer aux nombreuses autres questions non résolues.

De plus, il faudrait que tant que la révision de la constitution n'aura pas été achevée, la règle de l'unanimité des provinces continue à s'appliquer pour l'adoption de tout changement.

La grande peur du gouvernement québécois est que le rapatriement de la constitution mar-



Claude Morin: laisser les autres jouer...

que, à toutes fins utiles, la fin du processus de révision. Il craint qu'Ottawa et les provinces anglaises se montrent beaucoup moins intéressés à poursuivre l'exercice une fois qu'un certain nombre de changements auront été apportés et que la constitution aura été ramenée au pays.

Québec a toujours considéré le rapatriement comme la dernière étape du processus de révision.

Mais, comme il n'a pu convaincre ses interlocuteurs et parce qu'il ne veut pas apparaître comme l'unique empêchement de tourner en rond sur un sujet qui n'est quand même pas capital, il envisage maintenant la possibilité d'opérer un certain recul.

La charte des droits

L'autre sujet à l'ordre du jour, hier, était le projet de charte des droits. Là, le Québec fait partie du clan majoritaire puisque seuls le Nouveau-Brunswick et l'Ontario (avec certaines réserves) appuient la position fédérale. La question a été confiée à un comité de fonctionnaires qui étudiera comment on peut éviter que l'adoption d'une telle charte n'érode les droits des législateurs provinciaux au profit des juges. Une des solutions pourrait consister à rendre la charte moins intangible en permettant aux provinces d'y déroger par une loi, à condition qu'elles le fassent de façon expresse.

Les provinces craignent qu'une telle charte ne leur enlève dans les faits beaucoup de pouvoirs au profit des juges qui auront à l'interpréter.

Le Québec ne s'oppose pas en principe à ce que les grands droits fondamentaux soient assurés par la constitution du pays, mais il voudrait qu'on s'en tienne à ces droits universelle-ment reconnus et bien définis (liberté de culte, d'expression, de presse, etc.). Encore qu'il n'est pas certain que les provinces ne seraient pas aussi bien en mesure de les garantir.

Par contre, il s'oppose absolument à ce que de nouveaux droits soient enclavés dans la constitution canadienne, et surtout pas les droits linguistiques. Un document déposé par le ministre Claude Morin explique qu'une telle mesure aurait pour effet de limiter considérablement les droits des provinces, ce qui, pour le Québec, est particulièrement inacceptable dans un secteur aussi vital que la langue.



Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

Formation personnelle et perfectionnement professionnel

AUTOMNE 1980

ADMINISTRATION

- Principes de l'administration et de l'organisation
- Psychologie du travail
- Comptabilité industrielle
- Relations humaines dans l'organisation

ANTHROPOLOGIE

- Le système des objets: la culture matérielle

ARTS ET LETTRES

- Loisir et activités artistiques
- L'expression artistique québécoise

COMMUNICATIONS

- Opinion publique
- Les institutions de communication de masse: étude comparative des systèmes
- Communication

CONNAISSANCE DU QUÉBEC

- Economie québécoise: structure et fonctionnement
- Situation du loisir au Québec
- Le Québec d'hier, de 1867 à 1960
- L'expression artistique québécoise
- La communauté scientifique au Québec
- Sociologie du Québec

CONSOMMATION

- Le système des objets: la culture matérielle
- Consommation et consommateurs
- Le droit de la protection du consommateur

COOPÉRATION

- Introduction au phénomène coopératif
- Actualité coopérative II
- Le droit de la coopération

CRÉATIVITÉ

- Processus créateur: techniques et fondements
- Stratégies verbales I
- Introduction aux stratégies non-verbales
- Psychologie de la créativité

Tous ces cours, sauf exception, conduisent à l'octroi de 3 crédits.

Date limite d'inscription: **12 AOÛT**

Renseignements: Faculté de l'éducation permanente
3333, chemin Queen Mary, 6e étage
Tél.: 343-6090

CRIMINOLOGIE

- La criminologie: histoire et perspectives actuelles
- Politique criminelle: faits et documents

CULTURE

- Culture et contre-culture

DROIT

- Le droit de la coopération
- Droit du travail I
- Le droit de la protection du consommateur
- Le droit et les personnes âgées

ÉCONOMIE

- Consommation et consommateurs
- Economique I
- Economie québécoise: structure et fonctionnement

ÉDUCATION ET PÉDAGOGIE

- Atelier d'animation en enseignement
- Introduction à l'audiovisuel
- Psychologie de l'apprentissage
- Intervention psycho-sociale scolaire

FAMILLE

- Dynamique de la famille
- Sociologie de la famille

GÉOGRAPHIE

- Les États-Unis d'Amérique
- La communauté scientifique québécoise

GÉRONTOLOGIE

- Marginalisation des personnes âgées
- Personnes âgées et problèmes de nutrition
- Le droit et les personnes âgées
- Problèmes de gérontologie I
- Problèmes de gérontologie II
- Problèmes de gérontologie III

LINGUISTIQUE ET LANGUES

- Pratique de l'anglais écrit
- Pratique du français écrit
- Étude des aspects socio-linguistiques du langage
- Le français écrit

LOISIR

- Dimensions fondamentales du loisir
- Situation du loisir au Québec
- Tourisme et loisir
- Loisir et activités artistiques
- Loisir et activités physiques

PUBLICITÉ

- Langage visuel en publicité
- Art contemporain et publicité

PSYCHOLOGIE

- Dynamique des relations humaines
- Dynamique de la famille
- Psychologie de l'apprentissage
- Psychologie sociale
- Psychologie générale
- Notion et évolution des valeurs chez les jeunes
- Psychologie du travail

RELATIONS PUBLIQUES

- Initiation aux relations publiques

SCIENCES

- Introduction à la statistique
- Physiologie humaine
- Communauté scientifique au Québec

SCIENCE POLITIQUE

- Politique criminelle: faits et documents
- Introduction à la politique internationale

SERVICE SOCIAL

- Introduction au service social

SOCIOLOGIE

- Opinion publique
- Éléments de sociologie
- Sociologie de la famille
- Sociologie du Québec

TECHNIQUES ET MÉTHODES

- Entraînement au travail en équipe
- Méthode de recherche
- Processus et techniques d'organisation
- Animation des assemblées délibérantes
- Méthode de travail intellectuel
- Statistiques dans la vie quotidienne
- Introduction à la statistique

TOXICOMANIES

- Alcoolisme et drogues
- Effets physiologiques des psychotropes

TRAVAIL

- Droit du travail I
- Psychologie du travail
- Introduction aux relations du travail



UNE VOLVO POUR CEUX QUI PENSENT NE PAS POUVOIR SE LA PERMETTRE.

Après avoir examiné et essayé attentivement la sedan Volvo DL, vous pourriez lui découvrir des avantages très intéressants. Tels que son niveau élevé de qualité, au point de vue du matériel aussi bien que de la main-d'œuvre. Sa maniabilité et son freinage exceptionnels. Sans oublier l'équipement de sécurité et de confort qui renouvelera votre plaisir du volant.

Passez donc, dès aujourd'hui, à notre salle d'exposition. Quand vous verrez tout ce que la sedan Volvo DL vous offre pour votre argent, vous ne vous demanderez plus si son prix est à votre portée. Vous vous demanderez si vous avez vraiment les moyens de vous en passer! **VOLVO**



SEDAN DL 2 PORTES

VOLVO. PAR LES TEMPS QUI COURENT, C'EST UNE BONNE AFFAIRE!

ASSEMBLÉE AU CANADA

1980 VOLVO CANADA LTD. LIVRAISON OUTRE-MER SUR DEMANDE

| | | |
|--|--|--|
| MONTRÉAL AVO AUTO INC. 3900 OUEST, JEAN-TALON 342-3772 | MONTRÉAL UP-TOWN AUTOMOBILE LTD. 400, BOUL. DÉCARIE 748-8807/8 | MONTRÉAL GAREAU MOTOR SALES INC. 10175, RUE PAPINEAU 381-3987 |
| BOULEVARD ST-MARTIN AUTO INC. 1430, BOUL. ST-MARTIN, LAYAL 667-4960 | JACAUTO LTD./LTÉE 3612, BOUL. ST-JEAN, DOLLARD-DES-ORMEAUX 626-8120 | LEMENY AUTOMOBILE LTÉE 3839, BOUL. TASCHEREAU, ST-HUBERT 678-1220 |
| CHAMBLY FORT CHAMBLY AUTOMOBILES INC. 658-6623 | ST-JÉRÔME AUTONOR INC. 436-8211 | VALLEYFIELD AUTO SPORTS JERRY INC. (514) 373-2848 |
| STE-AGATHE-DES-MONTS GARAGE FRANKÉ INC. (819) 326-4775 | | |

LA MÉTÉO à Montréal

AUJOURD'HUI DEMAIN
Minimum: 16 Maximum: 26 Ensoleillé
Dégagement en après-midi

au Québec

| RÉGIONS | Min. | Max. | AUJOURD'HUI | DEMAIN |
|------------------|------|------|----------------------|------------|
| Abitibi | — | 24 | Nuageux puis ensol. | Ensoleillé |
| Outaouais | — | 26 | Nuageux puis ensol. | Ensoleillé |
| Lauvérentides | — | 26 | Gén. ensoleillé | Ensoleillé |
| Cantons de l'Est | — | 26 | Nuageux puis ensol. | Ensoleillé |
| Mauricie | — | 26 | Gén. ensoleillé | Ensoleillé |
| Québec | — | 26 | Gén. ensoleillé | Ensoleillé |
| Lac-Saint-Jean | — | 24 | Ensol. pass. nuageux | Ensoleillé |
| Rimouski | — | 21 | Ensol. pass. nuageux | Ensoleillé |
| Gaspésie | — | 21 | Ensol. pass. nuageux | Ensoleillé |
| Bas-Caraïbe | — | 21 | Ensol. pass. nuageux | Ensoleillé |
| Sept-Îles | — | 21 | Ensol. pass. nuageux | Ensoleillé |

au Canada

| | Aujourd'hui | Capitales | Min. | Max. |
|----------------------|-------------|-----------|------|------|
| Colombie-Britannique | Nuageux | Victoria | 11 | 20 |
| Alberta | Averse | Edmonton | 9 | 19 |

| | | | | |
|-----------------------|------------|---------------|----|----|
| Saskatchewan | Ensoleillé | Regina | 10 | 25 |
| Manitoba | Nuageux | Winnipeg | 8 | 23 |
| Ontario | Beau | Toronto | 15 | 28 |
| Nouveau-Brunswick | Ensoleillé | Fredericton | 14 | 27 |
| Nouvelle-Écosse | Nuageux | Halifax | 15 | 24 |
| Ile-du-Prince-Édouard | Ensoleillé | Charlottetown | 15 | 25 |
| Terre-Neuve | Beau | Saint-Jean | 11 | 22 |

si vous partez...

aux États-Unis

| | Min. | Max. | | Min. | Max. | | Min. | Max. |
|------------|------|------|---------------|------|------|--------------|------|------|
| New York | 25 | 36 | Chicago | 21 | 33 | Nlle-Orléans | 27 | 38 |
| Washington | 26 | 39 | San Francisco | 13 | — | Miami | 26 | 32 |
| Boston | 22 | 37 | | | | | | |

vers les capitales

| | | | | | | | | |
|------------|---|----|----------|---|----|-----------|---|----|
| Amsterdam | — | 13 | Londres | — | 18 | Stockholm | — | — |
| Athènes | — | 35 | Le Caire | — | — | Sydney | — | — |
| Berlin | — | 14 | Liabonne | — | — | Tokyo | — | 21 |
| Bruxelles | — | 15 | Madrid | — | 25 | Tunis | — | — |
| Casablanca | — | — | Moscou | — | 21 | Vienne | — | 16 |
| Genève | — | — | Paris | — | 13 | Varsovie | — | — |
| Hong Kong | — | 29 | Rome | — | 28 | | | |

vers les plages

| | | | | | |
|----------|----|----|----------------|----|----|
| Acapulco | 25 | 32 | Nassau | 24 | 33 |
| Mexico | 11 | 26 | Bermudes | 25 | 31 |
| | | | Rio de Janeiro | 30 | — |

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. - Courrier de la deuxième classe - Enregistrement numéro 1400 - Port de retour garanti.

| TARIFS D'ABONNEMENTS | | INFORMATION GÉNÉRALE | |
|---------------------------------------|---------------------------------|---------------------------------------|----------|
| LIVRAISON À DOMICILE: Lundi au samedi | \$1.75 | 285-7272 | |
| Lundi au vendredi | \$1.25 | 285-7070 | |
| Samedi seulement | 0.75 | 285-7100 | |
| ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE | | 285-7383 | |
| Nombre de semaines | | ANNONCES CLASSÉES | |
| par courrier: Canada | 13 26 52 | Commandes | 285-7111 |
| Lundi au samedi | \$37.00 \$74.00 \$148.00 | du lundi au vendredi 9h à 17h | 285-7205 |
| Lundi au vendredi | \$24.00 \$48.00 \$96.00 | du lundi au vendredi 9h à 19h30 | 285-7205 |
| Samedi seulement | \$13.00 \$26.00 \$52.00 | GRANDES ANNONCES | |
| ÉTATS-UNIS — PAYS ÉTRANGERS | | Détailants | 285-7202 |
| Nombre de semaines | | National, Tele-Press | 285-7306 |
| par courrier: | 13 26 52 | Vacances, voyages | 285-7265 |
| Lundi au samedi | \$55.25 \$110.50 \$221.00 | Carrières et professions, nominations | 285-7320 |
| Lundi au vendredi | \$34.45 \$68.90 \$137.80 | COMPTABILITÉ | |
| Samedi seulement | \$20.80 \$41.60 \$83.20 | Grandes annonces | 285-6892 |
| | | annonces classées | 285-6901 |

Pour tous genres d'abonnements, nos bureaux sont ouverts de 8h à 19h (Samedi: 8h à 16h) 735-6911

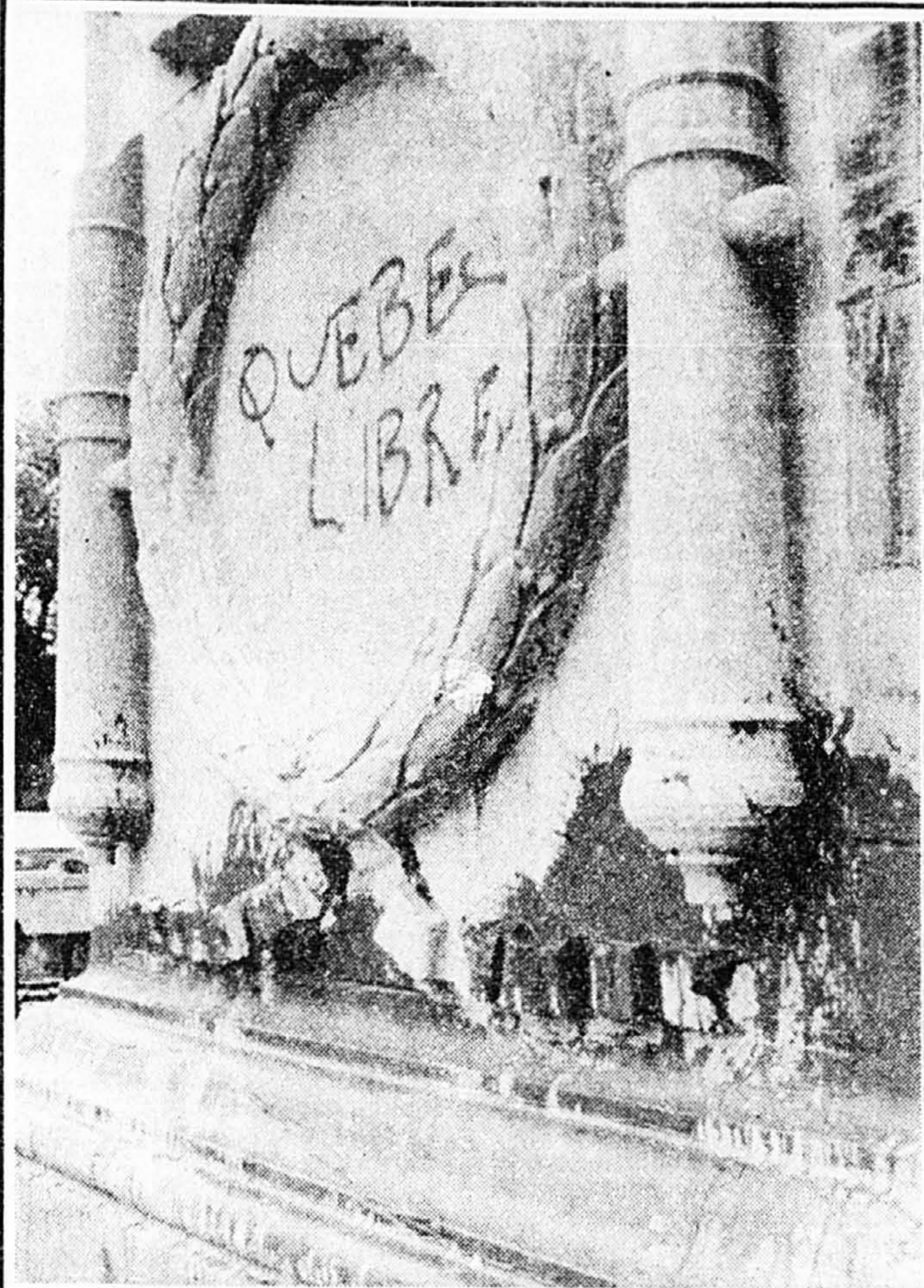


photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Le débat continue

Le débat qui a entouré le retour de la statue de l'amiral Horatio Nelson sur la colonne de la Place Jacques-Cartier s'est poursuivi avec d'autres arguments ces derniers jours. Des inconnus ont inscrit des slogans nationalistes sur la colonne et l'ont arrosé de peinture bleue. Le nettoyage du vieux monument peut s'avérer difficile, selon un porte-parole de la ville de Montréal, étant donné la nature friable du matériau dont il est fait. Rappelons que l'administration Drapeau-Lamarre a rejeté les arguments de ceux qui voulaient remplacer cet amiral britannique par un héros plus près de l'histoire québécoise et montréalaise, lorsque le temps est venu de réparer la statue d'origine qui s'en allait en morceaux. La nouvelle statue a été mise en place tôt jeudi dernier.

Les rues de Montréal

RICHMOND, avenue, rue et square (1833)

En l'honneur de Charles Gordon Lennox, duc de Richmond (1764-1819), gouverneur du Canada en 1818 et 1819, qui mourut quelques jours après avoir été mordu par un petit renard apprivoisé. C'est sous son administration que Québec fut érigé en province ecclésiastique. Axe nord-sud, une rue à l'ouest de Guy partant de la rue Wellington.

XXX

GREENSHIELDS, parc et rue (1929)

James Naismith Greenshields (1852-1937), directeur de la société «Park Realty Company of Montreal», qui avait cédé l'emplacement à la ville pour fin de parc public, le 13 janvier 1914. La voie du même nom fut ouverte à travers les terrains appartenant à la compagnie. Axe est-

ouest, petite rue au sud de Jean-Talon par la rue Champagneur.

XXX

CHARLES-DICKENS, rue (1940)

C'est la voie la plus courte de Montréal, et on lui a donné ce nom parce que le romancier anglais Charles Dickens (1812-1879) se retira à l'hôtel Rasco (en mai 1942), qu'elle flanque sur son côté est. Axe nord-sud, dans le Vieux Montréal, près de la rue Saint-Paul.

XXX

HIPPOLYTE-LANCTÔT, rue (1978)

Cette voie honore Hippolyte Lanctôt (1816-1887), notaire et l'un des insurgés de 1838. Il était né à Saint-Constant et avait commandé les patriotes à Napierville et Odelltown. Un des 58 exilés politiques en Australie, il revint au pays en 1845, pour exercer sa profession à Laprairie et à Montréal.

La mort d'Anick reliée à la vengeance et à des problèmes familiaux

■ Ce qu'on redoutait tant depuis dimanche s'est révélé une triste réalité, hier, alors que les policiers ont retrouvé morte, étranglée, la petite Anick Beauchemin, âgée de deux ans, dans un boisé de Saint-Jérôme, à peu de distance de l'endroit où avait été découvert, la veille, le corps de son oncle, Raymond Royer, 57

ANDRÉ CÉDILOT

ans, qui s'était enlevé la vie à l'aide d'un fusil de calibre .12.

C'est Royer lui-même, dans une lettre qui est parvenue par le courrier, en début de matinée, hier, au poste de la Sûreté du Québec à Saint-Jérôme, qui a mené les enquêteurs sur les lieux exacts où reposait le cadavre de la fillette et celui du chien de l'assassin, tous deux enveloppés dans des sacs de plastique.

Selon toute vraisemblance, la bambine aurait été tuée par strangulation, un bout de corde étant enroulé autour de son cou au moment de la découverte. Elle ne portait aucune autre marque de violence apparente, ce qui incite à penser qu'elle n'a pas été battue ou maltraitée avant de mourir. Les résultats de l'autopsie qui a été pratiquée hier sur la dépouille, mais dont on refusait de dévoiler la teneur avant aujourd'hui, devraient permettre aux policiers d'éclaircir ces points bien précis.

Dans la fameuse missive qu'il a fait parvenir à la police, longue de deux pages, avec la mention «urgent» inscrite sur le devant de l'enveloppe, Royer avoue clairement être l'auteur du meurtre de la petite Anick Beauchemin, invoquant la vengeance reliée à des problèmes avec la famille de la victime comme raisons de ce geste.

D'après l'enquête policière, le document, écrit à la main avec un crayon à l'encre bleue, avait été mis à la poste dans la région de Saint-Jérôme, lundi matin. Et c'est dans les heures précédentes, estime le caporal Marcel Lacoste et l'agent Miville Lavoie, de la SQ, que l'enfant a été tuée.

Chose certaine, Anick était encore vivante en début de soirée dimanche, des témoins l'ayant aperçue en compagnie de Raymond Royer, lorsque celui-ci a fait la location d'une voiture, à la compagnie Budget, près de l'aéroport de Dorval.

C'est incidemment la décou-



photo René Picard, LA PRESSE

Une voisine, Mme Glorienne Frigon, n'a cessé de reconforter le couple Beauchemin depuis la mort d'Anick.

verte de cette automobile de modèle Caravelle 1980, abandonnée en bordure de la sablière Maurice Lajeunesse, à Saint-Jérôme, qui a permis aux policiers de retrouver tout près le corps de Raymond Royer, mardi après-midi.

Tard hier, les responsables de l'enquête tentaient toujours de reconstituer avec exactitude les déplacements de Royer avec l'enfant avant de la tuer. Tous deux avaient quitté le domicile des Beauchemin, à Shawbridge, dimanche matin, à bord de l'automobile du père d'Anick qui, elle, a été retracée mardi matin à l'angle des rues Gilford et des Erables, à Montréal.

Déjà, la police est par contre en mesure d'affirmer que Royer s'est rendu à son logis de la rue Messier, également dans la métropole, pour y cueillir son chien «Ti-Gars» qui, comme on le sait maintenant, a été trouvé mort, possiblement tué par balles ou à

aurait téléphoné pour l'informer que tout allait bien. Or, dans ses poches on n'a retrouvé qu'une centaine de dollars...

Jusqu'à ce qu'un patrouilleur de la SQ ne vienne leur apprendre la terrible nouvelle, sur l'heure du midi, hier, les parents d'Anick ainsi que des membres de l'entourage ne pouvaient croire encore que Raymond Royer avait pu assassiner la fillette sans défense.

«C'est incompréhensible. Raymond, qui avait épousé la sœur de Mme Beauchemin, décédée récemment d'un cancer, aimait tellement les deux enfants, Carole et Anick, à qui il apportait chaque semaine de nombreux cadeaux...», de révéler une voisine, Mme Glorienne Frigon qui, depuis dimanche, allait fréquemment chez les Beauchemin avec son mari pour les reconforter.

«Raymond avait tenté de se suicider une première fois en mars dernier en se tirant une balle. Blessé, il avait été hospitalisé à Notre-Dame, d'où il avait reçu son congé un mois plus tard. Depuis, même s'il semblait un peu dépressif, rien dans son comportement ne laissait présager un tel drame», a ajouté cette mère de trois enfants, précisant avoir elle-même invité le couple Beauchemin à les accompagner en camping au Lac des Cerfs, la fin de semaine dernière, «à ma plus grande désolation, aujourd'hui, connaissant les événements qui se sont passés».

Selon Mme Frigon, le père et la mère d'Anick ont appris sans broncher la mort de leur cadette. «Faut dire qu'elle était sous l'effet de tranquillisants et qu'elle avait pleuré tout l'avant-midi. La réaction viendra sans doute plus tard...» a-t-elle expliqué. C'est son mari qui a par ailleurs accompagné M. Beauchemin à la morgue de Saint-Jérôme pour identifier le corps de l'enfant, dont la dépouille sera exposée dès aujourd'hui dans un salon funéraire de Saint-Jérôme.

photogramme

CHEZ PHOTOGRAMME NOUS COUPONS LES PRIX MAIS JAMAIS LE SERVICE.

Canon A-1
avec 50mm F 1.8 et étui

VENEZ COMPARER NOTRE PRIX

Canon A-1
avec 50mm F 1.8 et étui

VENEZ COMPARER NOTRE PRIX

SUPER SPECIAL

SUR TOUS LES OBJECTIFS ET ACCESSOIRES Canon

| | |
|------------------------|-------------------------|
| 24 mm F 2.8.....\$214. | 135 mm F 3.5.....\$134. |
| 28 mm F 2.8.....\$144. | 200 mm F 4.....\$174. |
| 85 mm F 1.8.....\$254. | 100-200mm F5.6...\$204. |

Le seul magasin spécialisé uniquement en photo à Montréal

photogramme

3968 est, rue ONTARIO — 523-8114

Metro Ple-IX

NE MANQUEZ PAS! CES AUBAINES INCROYABLES!

(N'attendez pas, les quantités sont limitées)

TEAC

Magnétophone à cassettes stéréo TEAC. Modèle CX-210 avec DOLBY.

PRIX INCROYABLE!

SANYO Cerwin-Vega!

GRANDE VENTE SUR LES RADIOS D'AUTO

L'ENSEMBLE COMPLET

- Lecteur de cassettes AM-FM stéréo SANYO modèle FT 642. Avance rapide, lecture inversée automatique.
- Haut-parleurs COAXIAL CERWIN-VEGA modèle CS7 6" x 9".

Prix suggéré des manufacturiers: \$359.95

PRIX NORTEL POUR L'ENSEMBLE \$237

J.B.L.

VENTE DE HAUT-PARLEURS DÉMONSTRATEURS DE MARQUE

L 19 L 40 L 50 L 110

TECHNICS MICRO-SÉRIE

RECEPTEUR SA-C02 Magnétophone à cassettes RSM-03

En démonstration avec les haut-parleurs Mordaunt Short de Carnival

PANASONIC

Table tournante semi-automatique PANASONIC modèle SLH301. Cartouche magnétique incluse.

SPÉCIAL \$129.95

NORTEL AUDIO

CARTOUCHE MAGNETIQUE Empire 4000 XLIII

Prix sugg. \$89.95 des manufacturiers

\$39.95

PRIX NORTEL SENNHEISER HD-400

\$39.95

PRIX NORTEL SUPER SPECIAUX SUR STERÉOS D'AUTOS CASSETTES MAXELL

-15%

N.B. Les appareils ne sont pas nécessairement identiques à ceux illustrés.

RCA

Télécouleur portatif RCA

14"

\$399.95

Spécial:

S.M.E. - TECHNICS - TEAC - THORNS - AKAI - BOSE - CERWIN-VEGA - JBL - JANIS - KEF - MORDAUNT SHORT

SANYO - PANASONIC - HITACHI - RCA - QUASAR - MAGNASONIC - TOSHIBA - YAMAHA - KENWOOD - LUXMAN - MARANTZ

MASTER CHARGE - CHARGE X

482, rue STE-CATHERINE ouest - 871-8500

POURPARLERS CONSTITUTIONNELS DE TORONTO

Pouvoirs économiques: le dialogue de sourds adopte le ton officiel

TORONTO — Même si la question des pouvoirs sur l'économie n'était pas à l'ordre du jour des séances d'hier de la conférence des ministres responsables du dossier constitutionnel, il semble que le fossé qui sépare Ottawa et les provinces sur le sujet se soit encore élargi.

De sorte que la conférence de presse conjointe que donnent les coprésidents Jean Chrétien et

xiste pas de tels problèmes et que s'il en existait un, Ottawa possède déjà tous les outils nécessaires pour le régler.

M. Romanow, qui s'est montré agressif jusqu'à sentir le besoin de s'en excuser, en veut surtout au fédéral de revenir sur un problème qu'il croyait réglé depuis la ronde des négociations de 79, et de mettre de l'avant des demandes qui n'avaient pas été présentées alors.

M. Chrétien réplique que le fédéral n'avait pas donné son accord au consensus arrêté par les provinces et que la question de la libre circulation des personnes et des biens figurait bel et bien sur une deuxième liste de sujets qui devaient être étudiés ultérieurement.

Hier, le ministre fédéral a déposé un court texte sur le sujet qui ne comporte aucune concession sur sa position qui avait fait bondir les provinces la semaine dernière. Il s'agit d'une mise en forme légale des trois façons possibles, selon Ottawa, de régler le problème.

Les provinces, à l'exception de la seule Ontario, ont été fort déçues que le fédéral ne fasse aucune concession. Leur porte-parole, M. Romanow, trouve les trois solutions aussi inacceptables. Et même s'il était vrai, comme le dit M. Chrétien, qu'une seule augmente les pouvoirs du fédéral, les deux autres, dit le ministre de la Saskatchewan, ont au moins pour effet de diminuer ceux des provinces.

M. Romanow a indiqué que le désaccord sur ce sujet assombrissait toutes les autres discussions et même les progrès accomplis hier au chapitre du rapatriement et de la charte des droits, sujets qui ont été confiés à des comités techniques de fonctionnaires.

L'exaspération publique de M. Romanow donne une idée de l'appréhension des discussions privées sur le sujet de l'économie. Mardi soir, ce n'est qu'à l'issue d'une bonne engueulade au cours d'un dîner de travail que les ministres avaient convenu de remettre la question à un autre comité de fonctionnaires.

Son rôle sera simplement de

mettre en forme la position fédérale et celle des provinces. «Ça nous permettra d'étudier nos divergences», a commenté pour sa part le ministre Claude Morin, qui ne semble pas malheureux d'assister aux empoignades Chrétien-Romanow.

Aujourd'hui, avant de revenir à la question des pouvoirs sur l'économie, les ministres aborderont la déclaration de principes que le fédéral vult voir figurer en tête de la constitution.

QUÉBÉCOIS BATTUS

Québec enquêtera

QUÉBEC (PC) — Un fonctionnaire du bureau du Québec à Edmonton enquêtera sur l'attaque dont auraient été victimes quatre étudiants québécois à l'emploi du Canadien Pacifique, à Gull Lake, en Saskatchewan.

C'est l'assurance qu'a donnée hier le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin précisant que l'une des

CANDIDAT À LA TÊTE DE L'UN? Drapeau se refuse à tout commentaire

C'est par un ironique «M. le maire ne commente pas les rumeurs» qu'une porte-parole du cabinet de Jean Drapeau a répondu hier aux questions concernant la candidature du maire de Montréal à la direction de l'Union nationale.

Cette hypothétique candidature avait été plus ou moins annoncée par le président de l'Union nationale, Serge Fontaine, également représentant de Nicolet-Yamaska à l'Assemblée nationale.

M. Fontaine avait indiqué

mardi avoir rencontré le maire Drapeau au début de la campagne référendaire, et avoir profité de l'occasion pour tâter le terrain en ce qui concerne la succession de Rodrigue Biron.

Selon le président de l'UN, M. Drapeau lui aurait réservé un accueil «très sympathique».

On peut signaler qu'au cours des vingt années où il a été maire de Montréal, Jean Drapeau s'est vu prêter de nombreuses envies politiques qui l'auraient amené, selon le moment, soit à Québec, soit à Ottawa, et dans un parti ou comme dans un autre. Il n'a toutefois jamais quitté son fauteuil de premier magistrat.

Toujours au sujet du maire Drapeau, la même porte-parole a indiqué hier que les rectifications et commentaires que le maire avait annoncés après la parution du rapport Malouf seront rendus publics sans doute au tout début du mois d'août.

On sait que M. Drapeau a refusé, lors de la dernière séance du conseil, de soumettre ces commentaires au conseil avant de les diffuser publiquement, ainsi que le demandait le conseiller Michael Fainstat.

LOUIS FALARDEAU

envoyé spécial de LA PRESSE

Roy Romanow, à la fin de chaque journée a pris hier l'aspect d'un véritable débat contradictoire et d'un dialogue de sourds.

Alors que M. Chrétien expliquait que le fédéral ne tient pas nécessairement à augmenter ses pouvoirs sur l'économie, mais simplement à régler le problème causé par les barrières que mettent les provinces à la libre circulation des personnes, des services, des biens et des capitaux, M. Romanow rétorque qu'il n'e-

A L'ÉCOUTE D'OTTAWA

Nordair: ce sera difficile

La vente de la compagnie Nordair au consortium québécois Desjardins-Québec s'avère plus difficile que prévu, et il se pourrait bien que tout ce dossier traîne encore longtemps avant qu'il ne fasse l'objet d'une entente. Le ministre des Transports, M. Jean-Luc Pépin, a confirmé à LA PRESSE qu'il affrontait des difficultés majeures dans ce dossier, sur un ton qui permet de supposer que le groupe acheteur a des objections sérieuses à l'offre d'Ottawa. Il est par ailleurs acquis maintenant à Ottawa qu'un lobbying intense s'exerce actuellement auprès du ministre des Transports pour bloquer toute transaction favorisant le groupe Hamel. Du côté du groupe Lizotte, on a déjà dénoncé le fait que le fédéral n'ait entrepris de négociations qu'avec le groupe Hamel. Par ailleurs, les mé-

dia ontariens ont déjà commencé à critiquer l'action du gouvernement à ce chapitre, tandis que les députés toriens aux Communes exigent des garanties du ministre Pépin, garanties préalables à la vente de Nordair. Contrairement à ce qu'on aurait pu croire il y a quelques semaines, le dossier n'est pas fermé, et il y a lieu de croire qu'Air Canada continuera d'être, pour quelque temps encore, le principal actionnaire de Nordair.

L'accès à l'information

C'est aujourd'hui en principe que le secrétaire d'Etat, M. Francis Fox, devrait présenter aux Communes son projet de loi sur l'accès à l'information gouvernementale. Les conservateurs avaient présenté un tel projet de loi lorsqu'ils étaient au pouvoir, mais ils l'ont perdu avant de le faire adopter. M.

Fox doit présenter son bill au cabinet ce matin, et il a déjà prévu une conférence de presse pour cet après-midi, après le dépôt de son projet de loi. Une source au sein de son ministère a révélé que la nouvelle législation ne sera pas tellement différente de celle présentée par les conservateurs quant aux grands principes de base, mais qu'elle comportera des changements importants dans le détail de l'application. M. Fox est allé à Washington à ce sujet il y a deux mois pour étudier la loi américaine, et son projet de loi s'inspirera en partie, nous dit-on, de l'expérience de nos voisins du sud à ce chapitre.

En vacances? À l'attaque!

Les amateurs d'histoire et les touristes en auront pour leur argent, le 20 juillet, alors que des troupes américaines attaqueront des forces armées britanniques au parc historique national du

fort Wellington, à Prescott en Ontario. Il faut signaler tout de suite qu'on tirera à blanc, et que c'est sous l'oeil pacifique du gouverneur général du Canada, M. Ed Schreyer, que la bataille aura lieu. La cérémonie fait partie d'un spectacle militaire annuel où les membres du «Bridage of the American Revolution» participent à la simulation d'une bataille des années 1770. La bataille commencera un peu après 13 heures, et se terminera 45 minutes plus tard par une trêve.

Pépin se tient tranquille

Tout le monde s'interrogeait du regard hier matin à l'entrée du caucus national du parti libéral, à la suite des rumeurs véhiculées par certains médias de Montréal, et selon lesquelles le ministre des Transports, M. Jean-Luc Pépin, aurait menacé de démissionner en raison d'un désaccord possible avec l'énoncé de principes présenté par M.

Pierre Elliott Trudeau aux premiers ministres des provinces le 9 juin dernier. Certains députés interrogeaient même les journalistes pour connaître le fond de l'histoire. La veille pourtant, M. Pépin s'était dit très heureux du texte publié par M. Trudeau dans les journaux montréalais. Mais comme pour ajouter à la rumeur, il arborait un air grave et sérieux hier à son arrivée au caucus. Faute de commentaires, les journalistes ont dû se retourner vers ses collègues du cabinet, qui ont déclaré que s'il y avait désaccord entre le ministre et son chef, il n'en a jamais été question aux réunions du Conseil des ministres. Et le sujet n'a pas fait l'objet de controverse hier au caucus.

Les femmes veulent dire leur mot

Les Indiens ne sont pas les seuls à vouloir être consultés par le gouvernement à la veille d'u-

ne éventuelle réforme de la constitution canadienne. Le Conseil consultatif de la situation de la femme a annoncé récemment la tenue d'une conférence portant sur «Les femmes et la constitution» les 5 et 6 septembre, à Ottawa. Il s'agit de la première conférence du genre dans l'histoire du pays. Il faut dire que ce n'est pas tous les jours que l'on réforme la constitution au Canada... La présidente du conseil, Mme Doris Anderson, a fait valoir que les revendications des femmes sont ballotées entre deux et parfois même trois niveaux de juridiction. Elle a cité en exemple le cas du soin de l'enfant, expliquant que la confusion règne quant au niveau de juridiction responsable, avec le résultat que ce besoin des familles n'a jamais fait l'objet d'une politique cohérente. Du même coup, Mme Anderson a déclaré que le conseil s'oppose à la proposition du ministre Jean Chrétien de transférer aux provinces la juridiction en matière de divorce.

GILBERT LAVOIE

FAILLITE FAILLITE FAILLITE

FAILLITE

VENTE DE LIQUIDATION

RE: CONTINENTAL CARPETS LTD.

50% DE RÉDUCTION PRIX DU MARCHÉ

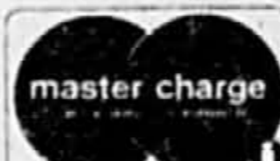
SUR MARCHANDISE ENTIÈRE

CARPETTES - TAPIS MUR-À-MUR
PAR LA TOUCHE
HARDING et CELANESE

VENTE COMMENÇANT JEUDI À 9H30 A.M.

Vente conduite par liquidateur
SAVA INTER-IMPORT

8270, boul. SAINT-LAURENT
au coin de Guizot



LIQUIDATION LIQUIDATION

LIQUIDATION D'AMEUBLEMENT

AU PRIX DU GROS

STÉRÉOS - SET DE SALON
SET DE CUISINE
SOFA-LIT
LAMPES - TABLES
CHAISES - SOFAS
SET DE SALLE À DÎNER
BUFFET EN BOIS

Vente conduite par liquidateur
SAVA INTER-IMPORT

45, 45ième avenue LACHINE, coin boulevard Saint-Joseph
Tél.: 637-1754



3825 ouest, boul. LÉVESQUE,
Chomedey, coin 81e Avenue
Tél.: 681-9676



FAILLITE FAILLITE FAILLITE

LIQUIDATION LIQUIDATION

Fond de tiroir

Mes fonds de tiroirs ce sont des articles que j'ai découverts dans les journaux, des communiqués que j'ai gardés, des lettres, des revues, toutes sortes de papiers qui s'entassent au fil des semaines jusqu'à ce que le tiroir déborde...

Et bien sûr quand je me décide à faire un peu de ménage je ne me souviens plus du tout pour quoi j'ai gardé ces choses-là. Pourquoi j'ai découpé, par exemple, cette annonce parue dans La Presse de je ne sais plus quand:

Nominations à Gaz Métropolitain

Gaz Métropolitain Inc. annonce l'élection de monsieur Jean Béliveau au conseil d'administration de la compagnie. Monsieur Béliveau est vice-président senior, affaires sociales du club de hockey Canadien Inc., président de la compagnie Jean Béliveau Inc., membre du conseil d'administration de Carena-Bancrop Inc., de l'Alliance Mutuelle-vie, de Dominion Textile Ltée, de Investors Growth Fund of Canada Ltée (Winnipeg), de Molson et du Royal Trust Company...

Est-ce que j'ai gardé ça pour me rappeler qu'il fallait que je paie mon compte de gaz? Ou bien est-ce pour les fins de la biographie que je prépare sur Jean Béliveau et qui sortira à l'automne aux éditions Québecor sous le titre «Y'était toujours dans la slot»... Je ne sais vraiment pas ce que cette annonce fait dans mon tiroir, mais je vais

la garder pareille pour la faire lire à mes enfants, c'est un bel exemple de réussite sociale. Et puis ça tombe bien, mes enfants sont justement dans une période d'intense réflexion sur leur avenir. Quand je demande à mon fils: «As-tu une idée de ce que tu tentera de faire quand tu vas être obligé de faire quelque chose?», il me répond, sur un ton de douloureuse incertitude: «Ouais, j'sais pas trop là... Ça presses-tu?»

Ça ne presse pas, mais la prochaine fois, je vais quand même le tester. De façon très subtile, et il ne me verra pas venir du tout quand je vais lui glisser, mine de rien: — As-tu déjà entendu parler d'ça le Gaz Métropolitain bonhomme? »

...Bon, c'est entendu, cette annonce-là je la garde. Mais la revue qui s'en vient par contre va prendre le bord de la poubelle ce ne sera pas long, je suis tanné de la voir. Depuis trois mois, au moins une fois par semaine je la sors de la pile, je regarde le titre: «INFO-VAN», je dis: «Quéécça», je l'ouvre à la première page, et je tombe, oh l'heureux hasard, sur un article intitulé justement: «Pourquoi Info-Van». Imaginez si je suis content, je vais enfin savoir... Vous aussi.

«Info-Van fut mis sur pied pour combler un vide, pour répondre à un manque de moyen de communication, pour diffuser

une information juste et des plus complètes qui jusqu'à maintenant avait été véhiculée à travers certains médias par des individus qui sans s'être donné la peine d'approfondir le sujet se sont permis d'émettre des opinions ou de faire passer une image qui souvent ne colle pas à la réalité, déformant les faits et gestes pour finalement en étaler une image complètement erronée et pleine de vieux préjugés, choquant les connaisseurs et laissant dans le doute les non-initiés.

C'est ça Info-Van. Ben c'est ça, pis c'est pas ça... il me semble qu'il y aurait bien des précisions à apporter, par exemple, indépendamment du fait que c'est une revue qui a été lancée pour communiquer, ce qui est en soi ne constitue pas vraiment une surprise, pourrait-on savoir dans un premier temps, à quel âge s'est marié l'éditeur d'Info-Van, et dans un deuxième temps, est-ce que la mariée avait des varices?

...Finalement, je me ravise. Je vais la garder cette revue-là. Je l'apprends par coeur et la prochaine fois que je suis invité devant un micro à donner mon opinion sur la vie, sur la mort, ou sur la culture du coton en Pologne septentrionale, je récite «Info-Van»... «Info-Van fut mis sur pied pour combler un vide, etc., etc., etc.» jusqu'à ce qu'ils appellent les pompiers avec la grande échelle.

Pierre Foglia

Bon, assez Info-Van. Regardons ce qui s'en vient maintenant du fond du tiroir. Ah ben... la belle surprise, écoutez-ça:

Nomination à Gaz Métropolitain Inc.

Gaz Métropolitain Inc., annonce l'élection de monsieur Claude Pichette au Conseil d'administration de la compagnie. Monsieur Pichette est recteur de l'Université du Québec à Montréal depuis 1977. Il a été successivement professeur à l'Université de Sherbrooke, titulaire de la chaire de coopération et directeur du département de Science économique de 1960 à 1970, directeur du service des Affaires financières à la direction générale de l'Enseignement supérieur du ministère de l'Éducation du Québec de 1970 à 1975 et vice-recteur (administration - finances) de l'UQAM de 1975 à 1977. Monsieur Pichette est président de la Fondation québécoise d'éducation économique et siège au conseil d'administration de plusieurs organismes à caractère économique...

Plus j'y pense, plus je suis sûr que c'est lui que ça leur prenait au Gaz Métropolitain. Lui, pis Béliveau...

ATTENTION GARAGISTES FAITES DE L'ARGENT FAITES EN ÉCONOMISER À VOS CLIENTS...

Devenez dépositaire du fameux régulateur d'essence

"FILTER KING" DE MALPASSI

RÉSULTATS DES TESTS (POURCENTAGE D'AMÉLIORATION DU MILLAGE AVEC FILTER KING)

| | | |
|---------------|------------|-------------|
| JACQUES DUVAL | : Mai /80 | 6.6 à 13.4% |
| CAR GUIDE 80 | : Fév. /80 | 11.0% |
| TORONTO SUN | : Jan. /80 | 23.0% |

| | | |
|------------------------------|----------|-------|
| VILLE DE MISSISSAUGA ONT.: | Sept./78 | 13.8% |
| ONTARIO RESEARCH FOUNDATION: | Jan./78 | 10.0% |
| ROYAL AUTOMOBILE CLUB U.K.: | Fév./75 | 10.6% |

ÉQUIPEMENT STANDARD SUR DES MODÈLES DE MASERATI, FERRARI ET ALPHA ROMEO

TÉLÉPHONEZ: (514) 382-8312
OU ÉCRIVEZ À: LES COMMUNICATIONS DRP LTÉE, 1625 ouest rue CHABANEL, SUITE 120, MONTRÉAL, H4N 2S7

Papier: reprise des négociations lundi

TORONTO (PC) — Le conciliateur J. D. Speranzini a annoncé, hier, la reprise pour lundi des négociations entre l'Abitibi-Price et le Syndicat canadien des travailleurs du papier.

M. Speranzini, qui représente les trois provinces touchées par la grève, a déclaré que des réunions préliminaires entre les deux parties avaient eu lieu la semaine dernière.

C'étaient les premières rencontres depuis la rupture des négociations pour la seconde fois, le 19 juin dernier.

Les 6.300 papetiers d'Abitibi-Price continuent leur grève pour la deuxième semaine en Ontario, au Québec et à Terre-Neuve.

Un porte-parole syndical, M. Clifford Scotton, a signalé de Montréal, dans une interview téléphonique, que la reprise des négociations signifiait qu'il était possible de faire avancer le dossier dans cette affaire.

M. Paul Masterson, représen-

tant d'Abitibi-Price, s'est également réjoui de la situation.

Négociations

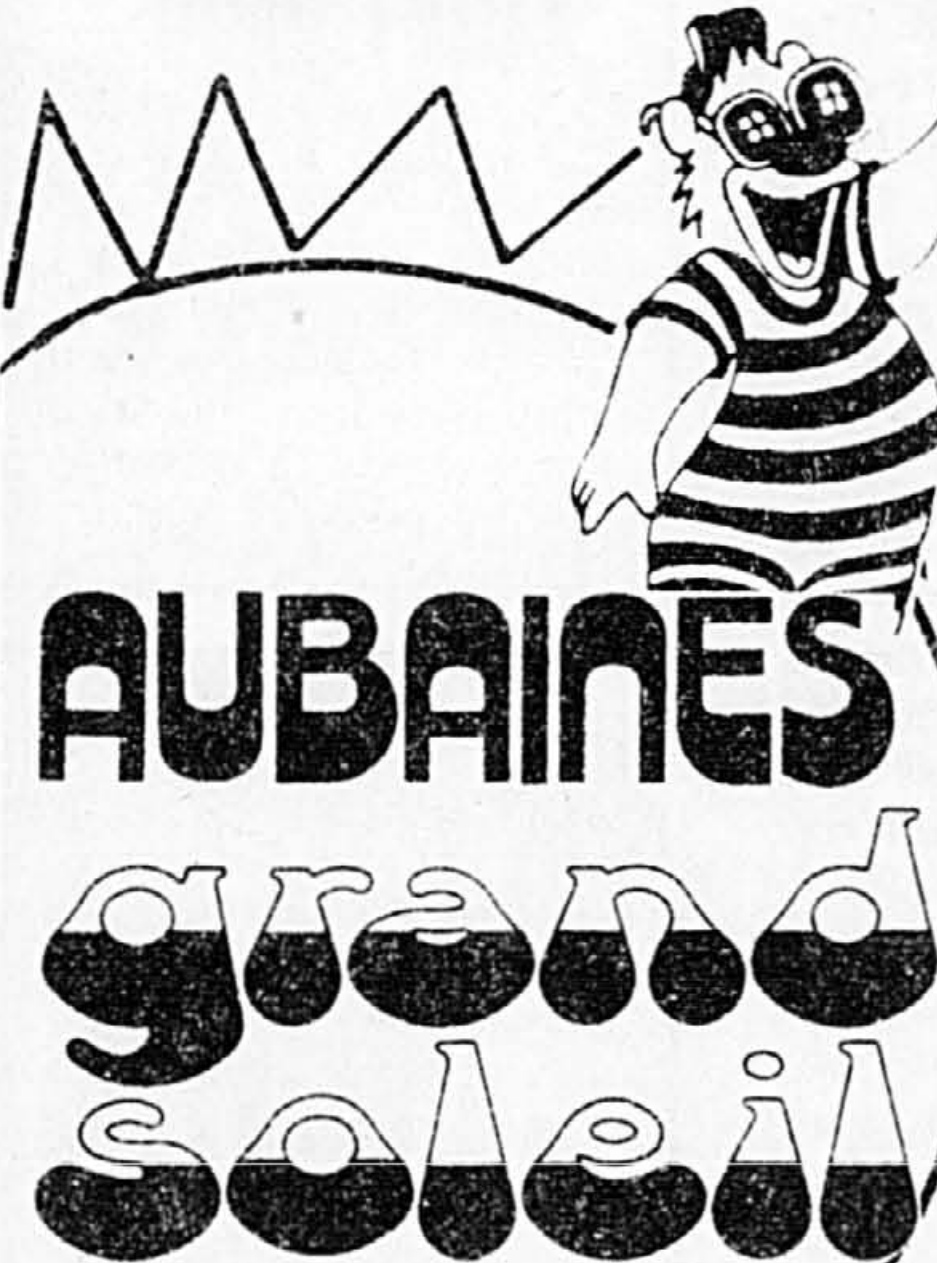
Au cours de la première ronde des négociations, qui ont échoué le 3 mai dernier, le syndicat a réclamé une hausse de 19.7 pour cent la première année et de 9.9 pour cent pour chacune des deux autres années de la convention collective.

Le salaire moyen sous l'ancien contrat, qui s'est terminé le 30 avril, était de \$9.15 l'heure.

La dernière offre de la compagnie, en juin, comportait des augmentations de 14.2 pour cent la première année, de 10.5 pour cent la deuxième et de 8.5 la troisième.

Le syndicat a dit qu'il considérera le contrat avec Abitibi-Price comme un modèle pour les conventions collectives avec 200 autres fabricants de papier journal.

C'EST SI FACILE DE RÉNOVER AVEC NOTRE NOUVELLE CARTE COMPTABLE



AUBAINES grand soleil

Enduit pour allée de garage \$895 la boîte

Réceptif de 20 litres de base asphaltique ou 16 litres de goudron. Appliquez-le à votre allée pour qu'elle retrouve son aspect neuf.

CLÔTURE CHÂÎNE ORDINAIRE HAUTEUR 48" Prix courant \$26.95 \$25.49 le rouleau

ROULEAUX DE 50 PI. Calibre 13, Maille 2" Galvanisé

Égaleme en stock Clôture avec couche de vinyle et composants galvanisés. Avez-vous bien regardé nos prix?

REVÊTEMENT COLORLOC Le revêtement colorloc est garanti 15 ans contre les défauts, les cloques, les éraflures etc. Facile d'installation couvrant 72 pi. car. \$49.95 la boîte

Rénovaprix

«Raid» insecticide pour la maison et le jardin en aérosol 350 g Aérosol 2.97 la boîte

Terrasse-patio 8' x 12' Notre prix, pour tous les matériaux, comprend plancher de charpente 2 x 4, poteaux 2" x 6", les clous galvanisés, rampe et escalier inclus. EN ÉPINETTE DE CONSTRUCTION \$149.88 EN BOIS OUTDOOR \$249.88

SOLDE DU MANUFACTURIER Jusqu'au mercredi 23 juillet tant qu'il en restera

REMARQUE: Si certains articles étaient épuisés par suite d'une trop grande demande, nous émettrons des coupons pour achat ultérieur aux prix annoncés.

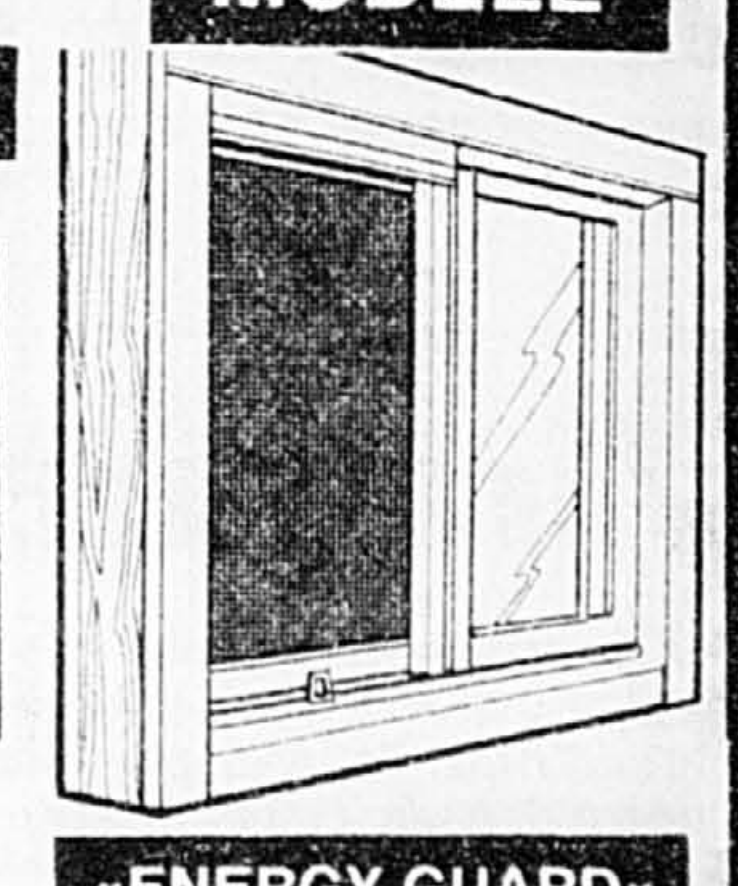
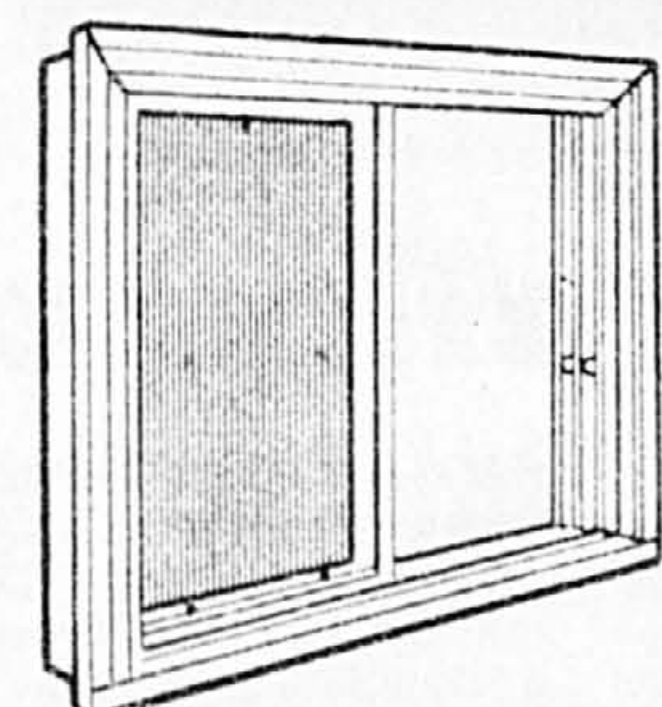
30% de réduction

VENTE DE FENÊTRES

FENÊTRES ISOLÉES ASSURANT UNE ÉCONOMIE D'ÉNERGIE EXEMPTES DE TAXE PROVINCIALE

NOTRE MEILLEUR MODÈLE

UNE AUBAINE



«ENERGY GUARD»

«Heatguard»

Fenêtre avec ouverture latérale et moustiquaire. Vitrage en verre 3/8". Rainure de vinyle installée, toutes les parties sont amovibles depuis l'intérieur et chacune est pourvue d'un système de verrouillage. Moustiquaire comprise. Pour ouverture approximative, augmenter légèrement les mesures. Modèle à ouverture latérale en vinyle blanc. Une série de fenêtres de qualité supérieure. Équipée de verre isolé, moustiquaire installée. Toutes les pièces mobiles sont isolées avec du «Finseal» d'excellente qualité; elles se retirent par l'intérieur et chacune comporte un système de verrouillage efficace. Pour ouverture de dimensions approximatives, augmenter légèrement les mesures.

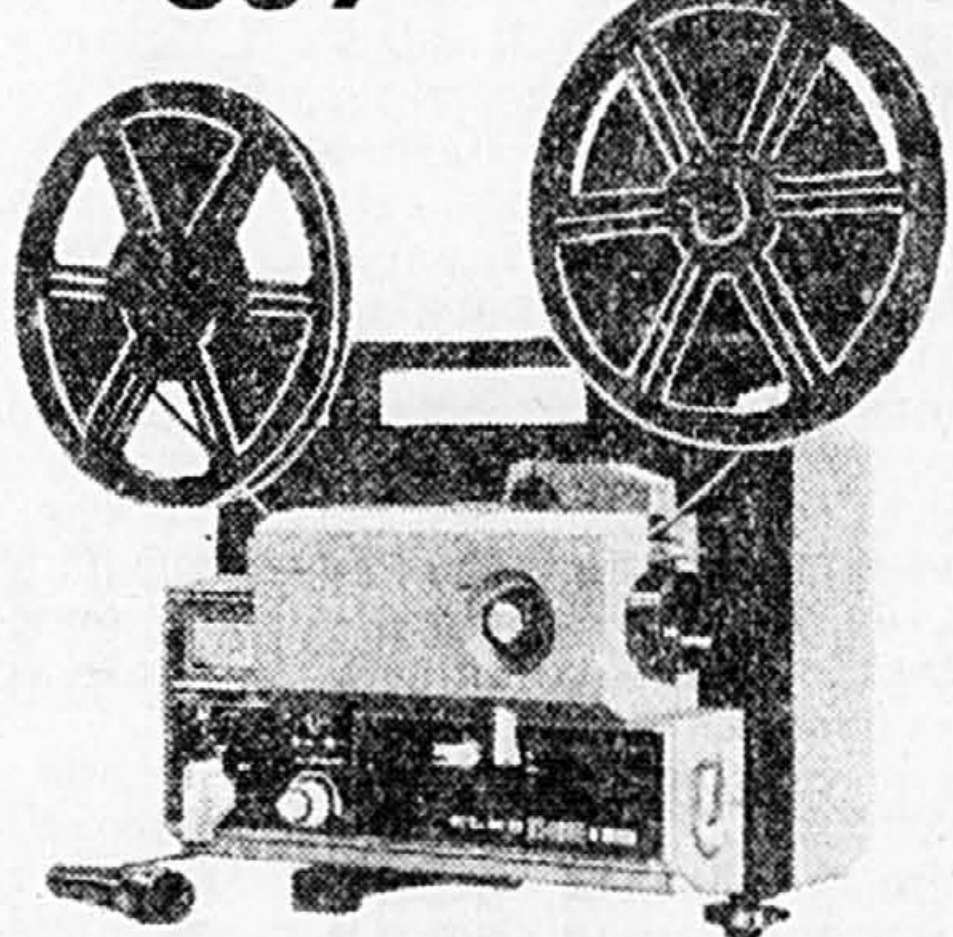
Pensez Elmo

pensez Lozeau



Elmo 230 S-XL La caméra de demain — aujourd'hui. Caméra sonore ELMO 230 S-XL Super 8 avec zoom automatique. Montage et mise au point aisés, compacte, légère. S'adapte à des films de 50 à 200 pieds.

PRIX LOZEAU \$389.99



Elmo 180 E Projecteur sonore Super 8. Son et image touchant la perfection. Lentille zoom.

PRIX LOZEAU \$399.99

COUPON \$1

Éprouvez notre service après-vente imbattable

OFFRE SPÉCIALE — RABAIS DE \$1

sur développement et impression de vos photos couleurs. Format 110-126-35 mm. Un coupon par rouleau

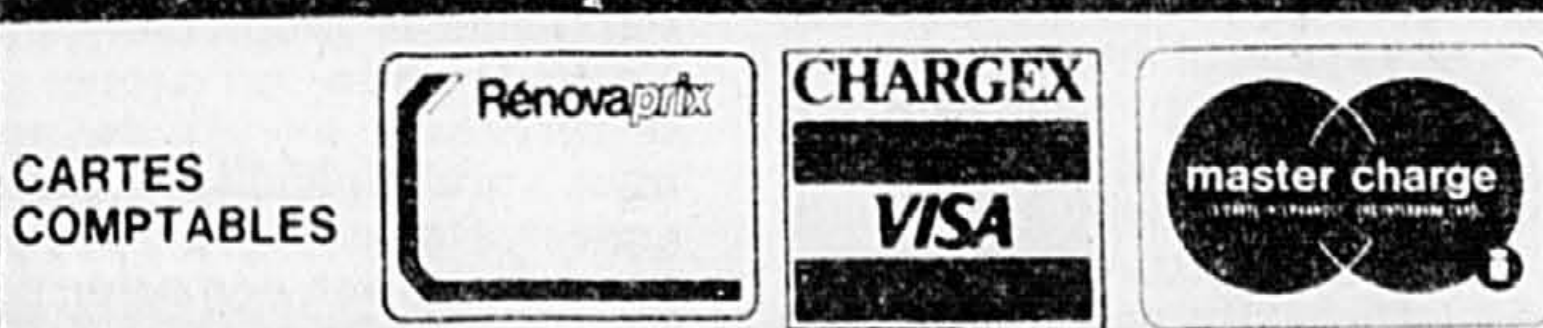
Coupon valide jusqu'au 30 août 1980

SERVICE DE 1 HEURE sur développement de films. Photos couleurs. Format 110-126-35 mm. Remplacement des bobines. 10% de réduction sur les produits.



6229, ST-HUBERT (Métro Beaubien) Angle Bellechasse — Parking à l'arrière 274-6577

Prix en vigueur jusqu'au mercredi 23 juillet 1980 à moins d'avis contraire



Note à la clientèle: Du au délai de transport ou de production, certains item de notre marchandise régulière peuvent être absents de l'inventaire d'un magasin. Tous les efforts seront faits pour vous satisfaire au maximum de nos capacités.

VOUS AIMERIEZ UNE NOUVELLE CUISINE? RÉNOVAPRIX A TOUT CE QU'IL FAUT POUR VOUS VENIR EN AIDE.

| | | |
|--|--|---|
| <p>SAINT-EUSTACHE 226, 25e AVENUE TEL: 472-3000</p> | <p>VILLE MERCIER 460 est, rue ST-JEAN-BAPTISTE TEL: 698-1770 CHATEAUGUAY</p> | <p>TERREBONNE 1639, boul. MOODY TEL: 471-1122</p> |
| <p>SAINT-JEAN 845, rue ST-JACQUES TEL: 347-2353</p> | <p>VALEFIELD 288, boul. MGR-LANGLAIS TEL: 371-6833</p> | <p>LEGARDEUR 430, boul. LACOMBE TEL: 581-2740</p> |
| <p>ROCK FOREST 4280, boul. BOURQUE TEL: 566-0772</p> | | |

Accord pétrolier ou accord constitutionnel?

Le 24 de ce mois, soit jeudi prochain, le premier ministre canadien rencontrera le premier ministre albertain pour conclure une entente sur le prix du pétrole. Cette rencontre Trudeau-Lougheed fera suite à l'échec des pourparlers à ce sujet qu'ont eus le mois dernier le ministre fédéral de l'Énergie, M. Lalonde, et son homologue albertain, M. Leitch. Les citoyens comprennent difficilement qu'on mette autant de temps à s'entendre sur cette question.

Mais il faut comprendre que cette entente pétrolière n'est qu'un cas particulier d'un problème beaucoup plus vaste qui est celui de répartir les droits de taxation entre le fédéral et les provinces et surtout de délimiter le droit du fédéral de contrôler le prix de vente des richesses naturelles au nom de l'intérêt de tous les Canadiens. Cette entente sur le prix du pé-

trole fait ainsi partie d'une entente sur les champs de compétence des deux niveaux de gouvernement.

Les deux hommes qui vont se rencontrer jeudi prochain sont diamétralement opposés. Non seulement parce que l'un représente le pouvoir fédéral et l'autre le pouvoir provincial, mais surtout parce que l'un, M. Trudeau, voit le problème de façon très logique et l'autre, M. Lougheed, le voit de façon très pragmatique.

Pour M. Lougheed, par exemple, l'essentiel est d'obtenir le plus haut prix possible pour le pétrole albertain et, par conséquent, de limiter au maximum le pouvoir d'intervention du fédéral dans la mise en marché des richesses naturelles. Mais, pour M. Trudeau, cette attitude est inacceptable puisque les intérêts d'une province ne doivent pas aller à l'encontre des inté-

rêts du reste du Canada et que les droits de cette province sur ses richesses naturelles doivent être limités par le fédéral qui représente, en principe, les intérêts du pays. On voit ainsi que le pragmatisme ne peut faire abstraction de la logique.

Le problème concret et particulier du prix du pétrole ne peut donc pas être résolu sans que soit le problème abstrait et général de la division des pouvoirs entre le fédéral et les provinces concernant les richesses naturelles. Et ce problème est d'autant plus complexe qu'il faut distinguer entre richesses renouvelables, et non renouvelables, entre richesses essentielles justifiant l'intervention fédérale et richesses non essentielles, etc.

Il faut aussi distinguer entre la justification de contrôler l'exportation de certaines sources énergétiques non renouvelables

et la justification de les taxer au détriment des provinces. En d'autres termes, le contrôle fédéral sur l'exportation et le prix du pétrole et du gaz, par exemple, ne doit pas être confondu avec le droit pour le fédéral de les taxer. Malheureusement, les taxes sur le pétrole ont été jusqu'ici le principal obstacle à une entente puisque c'est précisément à cause de cette taxation, comme principale source de revenus albertains, que cette province veut hausser le prix du pétrole.

Ce qui contribue le plus à compliquer et à obscurcir le problème actuel du prix du pétrole, c'est que ceux qui sont chargés de le résoudre sont dans une situation de conflit d'intérêts. Les gouvernements voudraient à la fois maintenir le prix du pétrole le plus bas possible tout en le taxant pour en tirer les plus gros revenus possibles.

C'est chercher la quadrature du cercle.

M. Trudeau a souvent répété qu'il était stupide de vouloir hausser le prix du pétrole canadien au prix mondial, un prix «politique» artificiel et sans limite puisqu'il ne repose pas sur les lois du marché mais sur des impératifs politiques. Il a tout à fait raison. Par contre, l'un des objectifs des négociations avec l'Alberta est d'assurer au fédéral une part plus grande des revenus du pétrole. Et l'Alberta veut encore plus accroître sa part. Sans compter l'appétit des sociétés pétrolières. Comment alors peut-on maintenir le prix du pétrole à un niveau «économique» c'est-à-dire à un niveau qui ne tienne compte que des coûts de production et d'un profit raisonnable pour les producteurs?

Aux journalistes qui demandaient ce que M. Trudeau pour-

ra offrir à M. Lougheed qui n'a pas déjà été offert par M. Lalonde, M. Trudeau a répondu: «Je lui offrirai plus!» Bien sûr, il n'a pas dit combien plus. Cependant, pour éviter l'échec qu'a connu M. Lalonde, M. Trudeau pourrait être amené à dépasser largement le prix «économique» qu'il a jusqu'ici implicitement défendu et à se rapprocher sensiblement d'un prix «politique» canadien qui serait de même nature que le prix «politique» de l'OPEP. On ne peut évidemment présérer de l'issue de la prochaine rencontre Trudeau-Lougheed. On peut seulement constater que, d'une part, l'accord pétrolier est indissociable d'un accord constitutionnel sur ce sujet et que, d'autre part, les négociateurs sont dans une situation de conflit d'intérêts qui retardera considérablement cet accord.

IVAN GUAY

La «lettre» de M. Trudeau aura permis quelques clarifications

Le premier ministre Trudeau conteste l'interprétation de ceux qui avaient vu dans sa «lettre ouverte au Québécois» un pas en avant dans la reconnaissance qu'il ferait de la dualité canadienne. Sur ce point, dit-il, sa pensée n'a jamais changé et il n'y avait donc rien de neuf dans cette fameuse «lettre».

On reste un peu étonné de pareille mise au point. L'interprétation contestée par M. Trudeau, en effet, n'était pas le fait de quelques journalistes seulement. Ainsi, par exemple, le politologue Léon Dion avait même qualifié la «lettre ouverte» de «grand pas en avant». Claude Morin, le porte-parole du Québec aux rencontres préliminaires sur la réforme constitutionnelle, avait jugé pour sa part que le nouvel énoncé du premier ministre canadien se rapprochait de la position québécoise. Enfin, M. Jean-Luc Pépin, l'ex-président de la Commission Pépin-Robarts, avait estimé lui aussi que la référence faite par M. Trudeau aux «deux principales communautés linguistiques et culturelles» constituait «un pas en avant qui n'avait jamais été franchi jusqu'à maintenant».

M. Trudeau a peut-être raison. Il est vrai, comme le rappelait hier la «Gazette» de Montréal, que le fameux projet de loi C-60 sur la réforme constitutionnelle présenté par le gouvernement fédéral en 1978, conte-

nait le paragraphe qui suit au chapitre de la finalité et des objectifs de la Fédération canadienne: «... dans la mesure où la majorité nord-américaine est, et restera sans doute, massivement anglophone... reconnaître que le pays a un engagement permanent à l'endroit du maintien et de l'épanouissement d'une francophonie canadienne concentrée mais non limitée au Québec.» Il reste qu'il y avait tout de même dans la «lettre ouverte» un engagement qui pouvait sûrement paraître nouveau, soit celui où il se disait prêt à modifier au besoin sa déclaration de principes remise aux premiers ministres provinciaux, en juin dernier, «pour reconnaître plus explicitement encore l'existence des deux principales communautés linguistiques et culturelles du pays, dont la française a son premier foyer et son centre de gravité au Québec».

Mais, tant mieux s'il ne s'agit que d'un malentendu et si, finalement, toute l'affaire permet de constater que les concepts des parties en présence ne sont pas si éloignés, après tout, les uns des autres. L'étape suivante consistera à voir si ce rapprochement se manifestera également dans la façon dont chacun estime que ces concepts doivent se traduire dans la réalité canadienne, c'est-à-dire dans le partage des pouvoirs entre Ottawa et les provinces.

De toute façon, la «lettre ouverte» de M. Trudeau aura eu aussi d'autres bons côtés. Elle aura permis notamment de constater que certains vocables peuvent être exorcisés, notamment ceux de «nation» et de «peuple».

Léon Dion, pour sa part, a reconnu que l'emploi du mot peuple au singulier par M. Trudeau pour désigner la réalité canadienne n'avait rien de tellement choquant, même si la Commission Pépin-Robarts avait parlé de peuple au pluriel («deux peuples fondateurs») et que cette façon de voir était d'usage courant au Québec. Dans cette même «lettre ouverte», M. Trudeau avait rejeté aussi la thèse des deux nations, soulignant, en particulier, que le Canada anglais ne pouvait être considéré comme une seule nation. Or, cela aura permis à M. Dion de rappeler qu'il est lui-même opposé à cette théorie, et à M. Claude Morin de souligner qu'il n'est pas plus friand que cela de cette expression qu'il dit d'ailleurs n'utiliser que très rarement.

Évidemment, une entente sur le lexique ne garantit pas nécessairement un accord sur le fond du problème. Ce dernier demeurera toujours difficile. Mais, au moins, cela devrait dissiper des suspensions et des méfiances qui ont jusqu'ici nué aux pourparlers.

VINCENT PRINCE



Reprise

Droits réservés

L'immigration canadienne face au drame haïtien

Par André D. FORTAS

Le Dr Fortas est membre fondateur de la Conférence Afro-Canada et de l'Institut canadien des Affaires africaines. Il milite au Parti libéral du Québec au sein de la Commission des groupes ethniques. Les propos qu'il tient ici reflètent ses idées et non les politiques d'un groupe quelconque.

Il ne se passe pas de semaine sans qu'une famille canadienne d'origine haïtienne ne se trouve plongée dans le désarroi parce que les services de l'immigration refusent l'entrée au pays à un «visiteur» haïtien perçu comme un immigrant illégal potentiel. Ce qui est souvent grave, c'est que la mesure est appliquée avec sévérité et d'emblée sans discrimination aucune. Souvent malgré l'intervention des familles qui se portent garantes du retour du visiteur à la fin de son séjour, un grand nombre d'entre eux sont refoulés, reprenant l'avion pour Port-au-Prince, en ayant dépensé inutilement des sommes souvent considérables.

Il ne fait pas de doute que parmi ces visiteurs, il existe des émigrants en puissance. Leur dépistage est d'autant plus facile que les pieux mensonges qu'ils emploient, traduisent une naïveté certaine et une non moins certaine méconnaissance du niveau de langage des fonctionnaires de l'immigration. A côté de ces petits drames humains personnels, plus grave est celui de ces réfugiés qui ont abandonné tout der-

rière eux, pour tenter dans de frêles embarcations l'aventure américaine. Ils croupissent dans les prisons de l'immigration américaine en Floride, dans l'attente du miracle, car «BON DIEU BON». Parce que l'Amérique tout entière s'est émue du sort des réfugiés du Sud-Est asiatique, parce que, plus proche de nous, les États-Unis et même le Canada se sont portés au secours des Cubains, on s'interroge dans la communauté noire. On s'interroge, car on voudrait savoir pourquoi il existe deux poids et deux mesures.

En fait il existe trois types de problèmes, et leur examen pourrait paver la voie à des solutions pour chaque cas spécifique. Tout d'abord, celui des réfugiés de la mer.

Il est, bien sûr, de bonne guerre pour les opposants au régime Duvalier de leur coller l'étiquette de réfugiés politiques. Dans la stratégie ainsi adoptée, cela a pour but de créer la bisbille entre Ottawa, Washington et Port-au-Prince. Il serait surprenant que ces manœuvres politiques parviennent à aider ces malheureux. Qui sont-ils? D'abord et presque exclusivement des pauvres gens, pour la plupart des illettrés, dont les liens avec la politique sont plutôt distants. On ne les a guère consultés depuis l'indépendance de Haïti, et il est douteux que cela change. Dès lors, leur coller cette étiquette de réfugiés politiques est un peu farfelu. Ils ont quitté un pays enseveli sous des problèmes économiques et sociaux éner-

mes, et à qui il faudra plus qu'un changement de régime, comme on nous le dit candidement, pour que ça s'améliore. Ces données sont bien connues de Washington et d'Ottawa, et on voit mal ces deux capitales gâcher leurs relations avec un gouvernement ami, en entrant dans ce jeu.

De plus, il est étonnant de voir des opposants à un régime politique inciter des pays étrangers à les aider à renverser ce gouvernement, légalisant ainsi l'intervention étrangère. Pour sa part, quel que soit le jugement de valeur que le Canada porte sur les méthodes gouvernementales en honneur à Port-au-Prince, il ne lui appartient pas de dire aux Haïtiens ce qu'ils doivent faire dans leur demeure. Par contre, c'est un devoir pour les États-Unis et le Canada de venir en aide à ces hommes et ces femmes à qui la situation économique qui prévaut en Haïti n'offre aucun espoir, ni aucune perspective. Ce n'est pas en rejetant leur qualité de réfugiés politiques et en les renvoyant hypocritement en Haïti, qu'on pourra résoudre ce drame humain.

Il conviendrait que, pour ces gens, les gouvernements canadien et américain passent des accords d'établissement avec le gouvernement de leur pays d'origine, afin de voir comment on peut les absorber sur le marché du travail. Nos deux économies ont besoin actuellement d'une main-d'œuvre non qualifiée, et il est possible de les accueillir pendant les périodes où il y a une demande. Dans le domaine de

l'agriculture par exemple. On pourrait ainsi les protéger par la convention d'établissement, afin qu'ils ne soient pas l'objet d'une exploitation éhontée.

Si l'on veut résoudre le problème fondamental, il est évident que l'heure est venue pour les puissances occidentales de s'asseoir avec les Nations unies et de mettre sur pied un véritable plan Marshall pour Haïti, car l'étendue des problèmes de ce pays est telle que seule une aide internationale massive et coordonnée pourrait lui donner une chance. Cela suppose quasiment une tutelle temporaire de l'État haïtien comme ce fut d'ailleurs pratiquement le cas pour certains pays d'Europe à la fin de la guerre.

En ce qui concerne le cas des immigrants illégaux déjà au pays, il n'est pas certain qu'une nouvelle opération «Mon Pays» solutionne le problème. Comme c'est à craindre, on risquerait de se retrouver encore devant le même problème d'ici à quelques années. On peut concevoir que le gouvernement canadien, prenant acte de la présence de ces illégaux, décrète une amnistie générale. Tous ces gens seraient alors identifiés, obtiendraient un permis de travail avec tous les avantages dont jouissent les autres travailleurs. La seule différence n'obtiendraient pas la qualité d'immigrants, et au cas où après trois ans ils voudraient postuler cette qualité, ils devraient aller s'enregistrer en dehors du pays et démontrer que depuis leur acceptation ils ont eu

une conduite exemplaire en ce qui concerne le respect des lois du pays.

Enfin, dans le cas des visiteurs qui sont inutilement bloqués à leur arrivée à Dorval, l'immigration canadienne pourrait passer un accord de «clearance» au départ de Port-au-Prince, avec le gouvernement haïtien. Ainsi, le visiteur dont on a des raisons de penser qu'il est un immigrant illégal potentiel devrait offrir des garanties sur place et sa famille à Montréal ou ailleurs tenue responsable de son séjour et de son retour. Si ces garanties ne peuvent être offertes, le voyageur ne pourrait ainsi prendre l'avion, ce qui lui éviterait des déboires ainsi qu'au contribuable canadien qui n'aurait pas ainsi à supporter des charges supplémentaires pour son incarcération dans un hôtel ou ailleurs.

Ces balises pourraient paver la voie à des solutions pratiques immédiates qui éviteraient l'écueil des jeux politiques, tout en tenant compte du drame que vivent ces pauvres gens.

Par contre, il faut admettre que cela ne résoudra pas le problème plus général de l'immigration des personnes de race noire dans les pays dont la population est à prédominance blanche. Ce problème tient à la perception péjorative qu'ont ces pays de la population noire. Que cette perception soit reliée au fait de l'esclavage qu'ont subi les Noirs en Amérique ne fait pas de doute. Il convient toutefois de reconnaître que cette

perception dépasse les frontières du continent américain. Elle a cours en Europe de l'Ouest comme de l'Est, sans oublier l'URSS. Les étudiants en provenance des pays d'Afrique n'ont pas manqué d'en faire l'amère expérience dans les pays socialistes. Pour illustrer cette situation déplorable, la communauté noire n'a pas manqué de constater qu'il n'y eut pas de levée de boucliers dans nos pays en Occident face à l'exode des populations africaines que la guerre avait déplacées. En revanche, par comparaison, les populations du Sud-Est asiatique reçurent un traitement plus enviable à cet égard.

Enfin, s'il n'existe pas de politique discriminatoire déclarée au Canada et dans nombre de pays vis-à-vis de l'immigration noire, on ne peut dire que l'on fasse quoi que ce soit pour l'encourager, comme c'est pourtant le cas pour d'autres ethnies.

C'est dire que l'élite noire a devant elle un millage impressionnant à effectuer dans le travail de réhabilitation qui s'impose vis-à-vis d'une communauté exploitée pendant des siècles sur ce continent, et qui doit encore chaque jour faire la preuve qu'elle mérite les droits qu'elle a pourtant amplement gagnés par ses sacrifices. La dénonciation positive de la discrimination constante dont elle est l'objet ne sera pas toujours facile, ni toujours bien reçue. Qu'importe cependant, puisque la dignité de vivre est à ce prix.

C'est beau les Florales mais...

Hélas! Ils ont trouvé moyen de polluer l'air aux Florales avec leur musique tonitruante, leur sono à tout casser! Ils nous gâchent la nature.

Je vais aux Florales pour fuir la ville, pour retrouver un peu de contact avec la nature, m'emplit les yeux de verdure et de couleurs, en faire provision pour l'hiver. J'ai essayé de m'éloigner le plus possible du vacarme de la sono, j'ai découvert ainsi une aire de pique-nique délaissée. Enfin un peu de solitude dans la nature. Mais la musique m'atteignait encore jusque-là! Je veux pouvoir regarder les fleurs, lire, écrire au milieu des arbres, en écoutant le chant des oiseaux et le clapotis de l'eau qui vient lécher l'herbe de la berge.

A certaines heures aux Florales, un jeune homme et une jeune fille vêtus de blanc jouent de la flûte parmi les fleurs. Le son un peu grêle de l'instrument n'agresse pas. C'est une musique champêtre qui s'harmonise avec le décor. Et remarquez la discrétion des deux musiciens qui s'habillent de blanc et ne risquent pas de porter des couleurs heurtant celles des fleurs de leur décor.

Songez au ridicule débat qu'il y a eu à cause de l'interdiction de boire de la bière dans les rues de Montréal le jour de la Saint-Jean-Baptiste. La fête, pour les Québécois, ce ne peut être, semble-t-il, que boire de la bière en écoutant une musique tonitruante! Dommage!

Sylvie DUBOIS
Montréal



N.B.

- *Priorité est accordée dans cette page aux lettres brèves, d'intérêt général, se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE.*
- *Les correspondants doivent inscrire lisiblement leur nom, adresse et numéro de téléphone.*
- *LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrites ou autres documents non publiés.*
- *L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.*
- *Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.*
- *Si possible écrire à la machine, à double interligne.*
- *Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.*

Illusoire terre promise

Après la publicité faite autour de l'événement floral du siècle, une campagne d'embellissement sans précédent était proposée aux contribuables montréalais. Les comités de quartier constitués, une invitation spéciale conviait les citoyens de la ville à s'inscrire dès le mois de mai sur les listes de distribution de fleurs et de terre.

Qu'on vienne admirer sur une des rues où la circulation est la plus dense, la rue St-Denis — de Bélanger à Rosemont — les balcons dénudés avec leurs boîtes à fleurs vides et en attente de la «terre promise».

En plus du coût élevé de ces boîtes, plusieurs bénévoles dont je suis, ont donné de leur temps pour inciter les gens à embellir leur environnement.

Dans l'absolue impossibilité de communiquer avec quelque responsable que ce soit, il ne me reste qu'à écrire mon indignation devant un tel désintéressement de la part des autorités de la Ville. De plus, je sais pertinemment que plusieurs quartiers connaissent la même situation alors que d'autres ont été favorisés. Tentez cette situation est une honte.

J. ROBERT,
Montréal

Haro sur le fisc québécois

M. René Lévesque
Premier ministre
Monsieur,

J'aimerais bien pouvoir féliciter votre ministère du Revenu mais, malheureusement, en tant que simple citoyen, je me vois obligé d'ajouter mes doléances à celles des Chambres de commerce, du Montreal Board of Trade et du Conseil du patronat du Québec.

En effet, comme cotiseur, le ministère du Revenu est peut-être efficace pour l'Etat, mais il est indiscutablement «affreux» pour d'innombrables cotisés qu'il traite avec une inconscience, une insouciance et une impudence révoltantes. Je vais vous exposer mon cas qui est aussi sans doute celui de milliers d'autres cotisés.

Ayant produit ma déclaration d'impôt en mars 1980, je n'ai

reçu, à ce jour, aucun avis me signifiant soit que le tout se réglerait bientôt, soit qu'il y avait un problème retardant le règlement. A la fin de mai, j'ai téléphoné au ministère (Zénith 6-6360); on m'a répondu que l'ordinateur ne révélait aucun problème et d'attendre le règlement. J'ai essayé de téléphoner douze fois le 2 juillet et les lignes de téléphone étaient toujours occupées. Le 3 juillet, la téléphoniste du ministère m'a dit que les agents étaient occupés et de rappeler; elle n'a pas voulu prendre de message.

Bref, rejoindre le ministère devient un exploit, rejoindre le ministère du premier coup devient une chance extraordinaire, obtenir qu'un agent considère votre question surprend, enfin, recevoir une réponse concrète et rapide est sans espoir.

Le ministère impose à beaucoup de cotisés non seulement une contribution, mais un traitement semblable à celui des serfs des suzerains de l'époque médiévale. Pourtant, ma déclaration ne contenait qu'un T-4, deux T-5, un reçu pour l'épargne-retraite enregistrée et l'exemption équivalente à celle de personne mariée, laquelle m'a été accordée pour chacune des quatre dernières années.

Soit dit en passant, le Fédéral a tout réglé, il y a deux mois.

En attendant «un traitement plus équitable», comme vous vous plaisez à le répéter si souvent vous-même, Monsieur le Premier ministre, je vous salue.

Jacques VALOIR
L.G.-2
Baie James, P.Q.

On oublie trop les tiers partis

Monsieur Vincent Prince
Editorialiste
LA PRESSE
Monsieur Prince,

J'aimerais apporter quelques commentaires sur votre éditorial du 8 juillet en ce qui concerne notre mode de scrutin bipartite et la difficulté pour des formations politiques de voir le jour au Québec.

Il est clair que le bipartisme tend à polariser les votes entre deux formations majeures, un genre de bons et de méchants qui changent de bord de la Chambre selon les élections. Les tiers partis, dans ce mode de scrutin, doivent naître aussi puissants que les vieux partis pour se trouver une place. Ainsi, on vient à la conception selon laquelle un parti «valable» c'est celui qui finit par vendre un grand nombre de cartes de membres et, à l'annonce d'élection, la première bataille se fait autour du nombre de membres, le parti ayant le plus de membres étant susceptible de «gagner».

Pour un tiers parti dont la conception de parti ne répond pas à ces critères, le nombre de cartes émises, c'est l'ombre, la non existence, car on n'en parle pas, peu importe son programme. L'alternative qu'il avance. Il est condamné d'avance car il ne répond pas à la conception traditionnelle que l'on se fait d'un parti politique.

Comme on peut le constater, il n'y a pas que le mode de scrutin qui joue sur le sort des tiers partis. Et un tiers parti est d'autant plus condamné d'avance s'il est de gauche. Notre expérience depuis cinq ans d'existence nous amène à ces réflexions car la presse en général agit tout comme le scrutin; elle se braque sur les deux grandes formations et ignore les tiers partis.

Lors des dernières élections partielles, il nous a fallu accuser les médias de pratiquer une censure contre nous pour finalement avoir droit à quelques lignes sarcastiques dans un seul journal, ce qui ne nous a pas empêchés de nous classer troisième dans le comté de Prévost. Et nous sommes un parti autorisé! Lors des élections de 1976, les médias ont décidé que la place serait divisée entre les partis qui avaient quarante candidats et plus, ce qui excluait au départ les «petits partis», toujours au nom de la démocratie et du droit du public à l'information.

Vous parlez d'un éventail de choix politiques; c'est bien beau, mais lorsque les médias ignorent des parties de l'éventail comment pouvons-nous parler d'éventail? Pour pouvoir présenter un éventail de choix politiques, encore faut-il que tous les partis, au moins autorisés, soient présentés au public. Il n'y a pas que le mode de scrutin à changer, mais aussi des attitudes, des conceptions, une mentalité.

Gérard LACHANCE
Secrétaire général
Parti des Travailleurs
du Québec

Infirmières mécontentes

Monsieur Maurice G. Cadoret
Directeur Général
Hôpital Ste-Anne
Ste-Anne de Bellevue
Québec

Monsieur Cadoret,

En tant que Directeur de cet hôpital, vous êtes par la présente informé que nous, les infirmières-chefs, vivons présentement une situation intolérable et alarmante, en raison du manque d'infirmières et d'infirmiers autorisés.

Pour nous, comme pour tous les employés de cet hôpital, la personne la plus importante est... le patient. Les personnes qui sont constamment en contact avec ce personnage primordial ne sont-elles pas les infirmières? Alors pourquoi le service des soins infirmiers serait-il le parent pauvre, en personnel et en salaire, de cette institution? (...)

Dû au manque de personnel, les infirmières doivent faire la rotation jour, soir et nuit à un rythme accéléré. De plus, elles doi-

vent faire du surtemps, d'où fatigue, désintéressement, manque de continuité dans les soins, climat de mécontentement qui se répercute chez les non-professionnels et les patients.

Comme infirmières-chefs nous devons remplir, en plus de nos fonctions, celles de chef d'équipe et d'infirmière soignante. Inutile de vous dire que, même avec la meilleure volonté et nos talents d'acrobate, il nous est impossible d'assumer ces trois rôles et d'assurer la qualité de soins que requièrent les objectifs de cet hôpital.

Vous nous direz peut-être que le fait d'avoir embauché quelques étudiants pour l'été devrait être une aide précieuse. Il s'avère que ceci n'est qu'une piètre solution au problème du manque d'infirmières, un cataclysme sur jambe de bois.

Non seulement il nous est impossible de contrôler les soins aux malades, mais nous ne pouvons même plus les assurer.

Les infirmières-chefs
(27 signataires)

Le conflit de la CSN vu par quatorze dissidents

Le document suivant, qui a été endossé par quatorze membres du Syndicat des employés de la Confédération des syndicats nationaux (SECSN), constitue la première manifestation publique de ce qu'on pourrait qualifier de mouvement de dissidence à l'intérieur de ce syndicat. En publiant ce texte, les signataires de ce document veulent ainsi répondre aux déclarations du secrétaire de leur syndicat, M. Guy Marsolais, lequel expliquait, dans un article paru le 5 juillet dans le quotidien «Le Soleil», le sens et la portée du conflit qui oppose les employés aux militants élus de ce mouvement. On sait que la CSN se trouve partiellement paralysée depuis la mi-mai en raison de la grève de ses quelque 400 employés.

Le quotidien «Le Soleil» du 5 juillet dernier publiait un article d'analyse du conflit qui oppose actuellement les salariés aux élus de la CSN. Cet article reproduit des déclarations du secrétaire du Syndicat des Employés de la CSN, Guy Marsolais, sur le sens et la portée de ce conflit.

Deux points fondamentaux ressortent de ces déclarations:

- 1° La direction élue de la CSN et de ses Fédérations ne reflète plus les préoccupations de la «base» de ses affiliés, étant trop sensible «aux pressions de l'extérieur».
- 2° Il est essentiel que le Syndicat des Employés de la CSN (c'est-à-dire les employés permanents de la centrale et leur organisation de défense) obtienne par le biais de la convention collective un pouvoir nécessaire à l'exercice efficace d'un contre-poids à cette «tendance» des élus des travailleurs de la CSN.

Jamais il n'y a eu de décision émanant de notre syndicat con-

cernant une quelconque remise en question soit de l'orientation soit du leadership des élus de la CSN pas plus que sur la nécessité pour notre syndicat d'avoir le pouvoir, par le biais de notre convention collective, d'organiser un contre-poids à cette prétendue «tendance des élus».

D'autre part, notre syndicat n'a jamais soulevé ces questions au sein des instances démocratiques de la CSN (Bureau confédéral, Conseil confédéral, Congrès) alors qu'il y siège de plein droit, (sauf celui de voter) y est constamment représenté et qu'en plus tout employé peut exprimer son opinion au même titre qu'un autre délégué au Conseil confédéral et au Congrès.

Or, les déclarations du porte-parole du syndicat remettent en cause le caractère même de notre grève et ses buts en affirmant qu'il faut régler par celle-ci des questions qu'il appartient exclusivement aux instances démocratiques de la CSN de trancher.

Lors de l'assemblée générale du syndicat, le 3 mai 1980, les salariés de la CSN se prononcèrent en faveur de l'exercice de tous les moyens de pression y inclus la grève. Pour ceux-ci il s'agissait, sans ambiguïté, de faire pression sur les élus de la CSN pour le maintien de ce qui était considéré comme des droits acquis et pour l'amélioration des conditions matérielles de travail. Depuis les déclarations du secrétaire du syndicat nous sommes passés d'une grève somme toute classique à une grève maintenant devenue politique mettant en cause d'une part l'orientation de la CSN et d'autre part sa structure démocratique de décision et le leadership de ceux qui y exercent une responsabilité élective.

Ces déclarations jettent un éclairage nouveau et dramati-

que sur les enjeux réels d'un conflit sans précédent qui dure maintenant depuis plus de deux mois.

Il faut rappeler que le Président du Syndicat des Employés de la CSN, Michel Gauthier, avait affirmé dans une déclaration écrite communiquée aux délégués du dernier Congrès de la CSN que l'affrontement en cours n'était aucunement relié à une quelconque lutte de pouvoir.

Pourtant, les déclarations du secrétaire du syndicat n'ont pas été démenties ou désavouées ni par le président ni par notre exécutif ni par notre conseil syndical. Il s'agit clairement maintenant d'une lutte qui met en jeu l'avenir même de notre centrale ainsi que ses fondements démocratiques.

Comme employés de la CSN et en tant que militants syndicaux responsables et respectueux de l'orientation et des structures démocratiques de notre centrale nous considérons de notre devoir de dénoncer et de désavouer les déclarations du secrétaire du Syndicat des Employés de la CSN.

Ces déclarations ne représentent pas, à ce jour, les objectifs poursuivis par les salariés de la CSN en grève. Nous tenons à réaffirmer qu'en tant que militants syndicaux notre adhésion première et fondamentale va à la CSN et ce, conformément aux statuts et règlements de même qu'aux décisions d'assemblée générale du Syndicat des Employés de la CSN. C'est dans ce sens précis que nous exprimons notre opposition aux déclarations du secrétaire du syndicat.

De quel droit le Syndicat des Employés de la CSN mène-t-il une lutte politique contre l'orientation et les dirigeants élus de la CSN?

D'après le porte-parole du syndicat, Guy Marsolais, c'est

au nom du fait que nous représentons «la crème des militants» et que nous sommes en contact constant et quotidien avec «la base». De ces affirmations il n'est que logique de conclure que nous sommes plus à même de connaître et de refléter la réalité des préoccupations des travailleurs membres de la CSN.

Quant à nous, de telles affirmations procèdent d'une conception élitiste de la lutte syndicale totalement étrangère au mouvement ouvrier. D'après cette conception les militants professionnels que nous sommes sont considérés a priori comme «les meilleurs» et donc ce sont eux qui, par voie de conséquence, doivent exercer le leadership réel face à ces élus qui sont, eux, plus préoccupés «de gestion financière» que «sensibles aux pressions de la base».

Qu'en est-il vraiment? Les élus de la CSN et de ses fédérations sont dans leur grande majorité des militants aguerris comptant de nombreuses années de lutte et d'exercice de responsabilité syndicale au sein des organisations composant la CSN (syndicat local, fédération, conseil central). Ils ne sont pas dans leur ensemble libérés de leur travail à plein temps et donc conservent un lien étroit avec leur milieu syndical (que ce soit l'usine, l'hôpital ou le bureau) ses préoccupations et ses luttes.

Comment peut-on affirmer que des gens travaillant encore dans leur milieu de travail d'origine et y militant activement seraient moins en contact avec «la base» et ses luttes que des militants professionnels qui ont depuis longtemps quitté le leur? C'est pour le moins un non-sens et une contre-vérité.

Le Syndicat des Employés de la CSN revendique, aux dires de son secrétaire général, des clauses de convention collective lui

permettant de faire «contre-poids» à la direction de la centrale dans le but avoué de faire pression sur celle-ci. Notre syndicat revendiquerait donc le pouvoir de forcer la direction élue de la CSN lorsque, de l'avis de celui-ci elle n'irait pas dans la bonne direction.

Selon ce scénario il y aura deux structures parallèles de décision dans notre centrale. D'une part, les instances démocratiques «ordinaires» Bureau confédéral, Conseil confédéral, Congrès (et l'équivalent pour les fédérations) prendront des décisions et d'autre part, le Syndicat des Employés de la CSN (organisation de défense des employés de la centrale) interviendra lorsqu'il le jugera à propos pour réorienter le processus démocratique de décision et ultimement pour le court-circuiter si des décisions avec lesquelles il n'est pas d'accord étaient prises.

Aucun syndicat, aucune instance, aucune fédération ou conseil central n'a de telles revendications et jamais on n'accepterait une telle attitude de leur part. Le mouvement syndical et la CSN en particulier ne peuvent pas, c'est une question d'unité et de survie être le lieu d'affrontements basés sur la constitution et l'utilisation entre ses organisations constitutives de rapports de force.

Il faut rappeler que c'est uniquement à cause de cette dure réalité les opposant à leurs patrons en vertu d'intérêts divergents et irréconciliables que les travailleurs tentent de bâtir et d'utiliser à leur profit un rapport de force qui leur soit favorable pour tenter d'alléger le fardeau de leur condition.

Ce n'est pas par choix ou par plaisir que l'on se résout à l'épreuve de force. C'est uniquement parce que et lorsque la réalité de cette opposition d'intérêts irréconciliables nous y contraint.

La lutte de classe n'est pas le choix des travailleurs c'est le nécessaire résultat de l'opposition légitime de ces derniers à la guerre que leur livre le patronat. La CSN lutte justement pour que cesse de s'appliquer entre les hommes la loi de la jungle.

Voilà le sens de notre lutte pour le socialisme. Il est inacceptable que des gens regroupés autour des mêmes buts et en défense des mêmes intérêts utilisent entre eux les mêmes moyens que s'ils étaient opposés de façon irréconciliable. Ce qui est en cause ici c'est la question de savoir si entre camarades il faut substituer l'usage de la force brute à celui de la conviction.

D'après ses déclarations, le secrétaire du Syndicat des Employés de la CSN pense qu'il faut à l'intérieur de la CSN substituer aux débats démocratiques la constitution de forces de pression qui s'affronteraient sur la base du rapport des forces. Il appelle cela de la saine confrontation, nous disons quant à nous que c'est la mort de notre centrale.

Les déclarations du secrétaire du syndicat s'apparentent à celles des groupes gauchistes (à tout le moins en font-elles le jeu) qui s'acharnent à salir publiquement les dirigeants élus de notre centrale et ce faisant à miner la confiance des travailleurs envers leurs organisations et ses représentants.

Une telle ligne de pensée pave la route au pouvoir bureaucratique d'une minorité non élue qui contrôlerait et déciderait pour et au nom des intérêts des travailleurs de notre centrale. C'est la négation du caractère démocratique et ouvrier de notre centrale. C'est le monde à l'envers.

Notre grève ne poursuit pas ces buts, cela doit être connu!

URSS: LA FILIÈRE ISRAËLIENNE

Nouvelle stratégie au 4, Stubenring

— 5 —

VIENNE — Aucune plaque ne vient trahir les activités de l'Agence juive au 4, Stubenring.

Au premier étage, une caméra scrute le moindre visiteur qui a tout juste le temps de sonner avant qu'on ne lui ordonne de «pousser». A l'intérieur, nouvelles caméras en circuit privé qui balayent une antichambre close face à un guichet protégé d'une vitre antiballe.

«Shalom» (paix en hébreu équivalant à bonjour) vous dit le jeune gardien en vous demandant votre passeport.

Si vous êtes attendu, il n'y aura pas de fouille, simplement les questions d'usage pour vérifier si vous portez une arme.

«Ça va, tirez la porte à votre droite», me dit le gardien.

Je tire, mais ça ne vient pas jusqu'à ce que je m'aperçoive qu'il s'agit d'une porte blindée! Je tire plus fort. Ça y est!

Autant de mesures de sécurité reflètent bien ce pion géo-politique, cette espèce de no man's land ou de chambre de décompression entre l'Est et l'Ouest qu'incarne Vienne et à laquelle se heurtent ces jours-ci les intérêts d'Israël.

Centre d'intelligence d'abord, de transfuges politiques ensuite, de tourisme et de culture enfin, l'Autriche a réussi à créer au fil des ans un échafaudage diplomatique unique en son genre en Occident pour garantir sa neutralité en échange de l'évacuation de Vienne par les quatre grandes puissances (E.-U., G.-B., France et URSS), en 1955.

Dans les kiosques à journaux de la grande avenue Graben réservée aux piétons, la Pravda et les Izvestias sont vendus côte à côte avec l'International Herald Tribune et Le Monde. On y achète Die Zeit d'Allemagne fédérale, le quotidien Rude Pravo du parti communiste tchécoslovaque comme l'on feuillette An-Nahar de Beyrouth ou Al-Qabas du Koweït. Sur les deux rives du Danube, campent toute une kyrielle d'organisations internationales telles la Commission internationale de contrôle des narcotiques, l'Agence internationale de l'énergie atomique, l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel, le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés et jusqu'à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et l'Agence des Nations unies pour le secours des réfugiés palestiniens. Pour l'Autriche, ce centre international, en voie de supplanter Genève, constitue un gage additionnel de sécurité contre tout être menacé d'étranglement du fer à cheval socialiste qui ceinture le pays.

Et si depuis 1945, Israël a pu profiter abondamment de cet aire de neutralité en y faisant transiter des centaines de milliers de Juifs de l'Europe de l'Est et de l'Union soviétique, ce n'est plus tout à fait le cas présentement.

Non seulement l'atmosphère de liberté complète et de réjouissances qui marquait Vienne au

lendemain de la guerre pour les milliers d'errants juifs engagés sur le sentier illégal de l'immigration en Palestine a-t-elle disparu, mais les nouvelles conditions politiques au Proche-Orient et en URSS risquent de compromettre sérieusement l'ampleur de la «filière israélienne».

Après l'explosion d'émigration de l'an dernier, qui a permis à 51,333 Juifs de quitter l'Union



ROBERT POULIOT

(collaboration spéciale)

soviétique — (un nombre record depuis le début de la vague voilà 12 ans) — et à 130,000 autres de recevoir une invitation pour se rendre en Israël, Moscou a décidé de tirer la bride.

Depuis l'automne dernier, en effet, affirmant des sources diplomatiques à Vienne, les villes d'Odessa (sur la mer Noire), de Kharkov (en Ukraine) et de Tchekent (juste au nord de l'Afghanistan), depuis novembre à travers tout l'Ukraine, l'Uzbekistan et la Moldavie, et depuis février à Leningrad, seuls les Juifs ayant de la famille de premier rang en Israël (parents, enfants, frères et sœurs) peuvent demander un visa de sortie.

A partir de février, nouveau serrement de vis alors qu'à Kiev, puis maintenant à Odessa et bientôt en Moldavie et à Leningrad, la «filière israélienne» se rétrécit: les Israéliens ne peuvent plus inviter leurs frères et sœurs d'URSS à venir les joindre.

Et désormais, si un seul membre d'une famille de Juifs soviétiques refuse de quitter, c'en est fait pour tous les autres. Bref, tous pour un ou rien!

Ces nouvelles restrictions ont déjà réduit presque de moitié les sorties de Juifs soviétiques cette année par rapport à 1979. Jusqu'en juin, 15,000 ont ainsi pris la clef des champs mais on ne s'attend guère à plus de 10,000 ou 12,000 d'ici à la fin de l'année.

L'an prochain, affirme un Israélien, le total pourrait être de 12,000 à 15,000, soit une chute vertigineuse de 70 pour cent en trois ans. Le cas le plus frappant est celui des Juifs de Kiev. Sur une population de 250,000, environ 30,000 attendent le moment propice pour sortir avec un affidavit en main. Alors qu'en novembre dernier, 1,200 faisaient le grand saut, le total chutait à 52 en mai dernier.

Pourquoi cet arrêt brusque?

Personne, ni chez les Israéliens, ni chez les agences d'accueil, ne peut répondre à cette question. L'Afghanistan? Non, car les restrictions ont commencé quatre mois plus tôt. Les Jeux Olympiques? Non plus, car le grand spectacle de Moscou ne saurait enrayer sérieusement le

va-et-vient des Juifs à l'ambassade de Hollande (qui émet les visas israéliens) pour plus de quelques semaines.

La seule spéculation possible: Moscou tente d'alléger les pressions croissantes qu'exerce l'émigration juive sur les ethnies soviétiques qui réclament, à leur tour, le droit de pouvoir quitter. Des comités de non-Juifs auraient déjà fait leur apparition ici et là dans quelques grandes villes afin d'étendre à l'émigration l'exercice des droits de l'homme. Et, jusqu'ici, la seule règle qui ait permis aux Arméniens, aux Allemands et aux Juifs de quitter est soit leur statut de réfugiés, soit le fait qu'ils relèvent d'une nationalité étrangère, sans la moindre référence aux droits de l'homme.

«Il est évident que le départ de 244,000 Juifs d'URSS depuis 1968 ne peut pas être sans effet sur les autres groupes de citoyens», prétend un diplomate occidental qui paraît toutefois beaucoup moins alarmé que les Israéliens à propos des dernières restrictions soviétiques.

Pour l'Agence juive, toutefois, le principal conduit de l'Aliyah (immigration en hébreu), ce brusque coup de butoir arrive à un bien mauvais moment: d'après toutes les indications, le pays fait face à une sortie record d'Israéliens cette année et l'an prochain, autant, dit-on, que durant l'après-guerre de 1973. Et à moins de pouvoir combler rapidement cette hémorragie par l'arrivée de nouveaux immigrants, la population israélienne risque de stagner. Or, en tenant compte des «noshrim» ou drop-out, de ces 60 pour cent d'émigrants soviétiques qui, une fois rendus à Vienne, annoncent leur intention réelle d'aller ailleurs qu'en Israël, cela veut dire que l'apport net pour l'Etat juif ris-



«Kaiser Bruno» Kreisky, chancelier d'Autriche

que de glisser de 17,277 qu'il était l'an dernier à moins de 6,000 l'an prochain.

La solution la plus cruelle

«Nous devons à tout prix changer le système», affirme Baruch Minkowicz, le directeur viennois de l'Agence juive, pour transférer automatiquement tous les émigrants soviétiques de Vienne à Tel-Aviv. Depuis deux ans, l'idée fait son chemin en Israël et même les dirigeants du pays, appuyés par une campagne de presse quasi permanente, pensent de même. Plusieurs immigrants que j'ai rencontrés à Vienne reconnaissent que sans aide des organisations juives nord-américaines, ils iraient volontiers en Israël. Merrill Rosenberg, le directeur américain de la Hebrew Immigrant Aid Society (HIAS) à Vienne, le principal centre d'accueil des Juifs soviétiques aux Etats-Unis, n'est pas contre non plus et admet que l'attrait de l'Amérique est un facteur de déséquilibre pour le peuplement juif en Israël.

Mais, pour le chancelier fédéral d'Autriche, le Dr Bruno Kreisky, lui-même Juif de Vienne, à qui je posais la question, «ce serait la solution la plus cruelle car l'Autriche a une constitution garantissant la liberté de mouvement. Si quelqu'un veut aller en Israël, ça le regarde. Et s'il veut aller en Amérique, c'est son affaire. Si vous changez le système, cela réduira les chances pour tout le reste de la communauté juive de quitter l'URSS.»

Mais si ces changements permettaient plutôt à un nombre accru de Juifs d'émigrer, comme le laissent croire les dernières restrictions soviétiques?

«Au contraire, cela compliquerait les choses. Pour nous, ce sera beaucoup plus facile naturellement car aucun autre pays européen n'est prêt à assumer sa part. Et pourtant, nous sommes critiqués de toute part.»

Non seulement l'Autriche n'est-elle pas disposée à modifier les règles du jeu, elle dont les besoins de croissance économique viennent de l'inciter à reconnaître l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) et à étendre au Proche-Orient ses principes de «réalité», mais l'Union soviétique n'a aucun avantage à renforcer le courant d'immigration israélienne compte tenu de sa politique proarabe.

Et s'il fallait transférer tous les Juifs directement en Israël. N'est-ce pas d'URSS qu'il faudrait le faire?

«Rêve impossible», répliquent la plupart des diplomates à qui j'ai posé la question en Autriche.

DEMAIN: Ceux qui tournent le dos à la paix

Le cheval de Troie de l'Occident

VIENNE — On l'appelle «Kaiser Bruno».

A 69 ans, il fait partie de cette génération des Olof Palme, l'ancien ministre suédois, et des Willy Brandt, ex-chancelier d'Allemagne fédérale qui, au fil des années, se sont imposés graduellement comme les intermédiaires de l'Occident, hier au Portugal, aujourd'hui au Proche-Orient et en Afrique australe, demain en Amérique latine et après des pays qui l'affrontent et exportent des pétrole menacent aujourd'hui d'asphyxie.

Ce triumvirat, moulé à la social-démocratie scandinave durant les années de repli de la Deuxième Guerre mondiale (Brandt et Kreisky ont tous deux épousé une Suédoise), constitue l'âme dirigeante de l'Internationale socialiste, un salon diplomatique réservé jusqu'en 1976 à une poignée de politiciens nostalgiques de l'ère des grandes réformes et des vieux Fronts populaires. Depuis le rejet de l'euro-centrisme au congrès de Genève et la prise en charge du mouvement par Brandt, l'organisation presque centenaire connaît une nouvelle jeunesse, recrute une

quinzaine de nouveaux membres en Amérique latine, en Afrique et en Asie, forge peu à peu une troisième voie entre le communisme à la soviétique et le capitalisme à l'américaine et s'affirme comme entremetteur de plus en plus indispensable au moment où se relâchent les rangs de l'Ouest.

Signe des temps, l'Internationale s'est depuis arrachée à l'emprise moribonde du Labour Party de Londres pour devenir un nouveau paravent des socialistes allemands qui bouclent la moitié du budget. De l'ostpolitik des Palme, Brandt et Kreisky, on passe ainsi à la Weltpolitik, une approche mondiale ou, comme me l'a expliqué Kreisky pour le Proche-Orient, chaque problème doit être réglé séparément mais dans un ensemble global.

Un diplomate américain de Vienne, à qui je demandais si cette Internationale n'était pas en fait un nouveau cheval de Troie pour l'Occident, réfléchit longuement tout haut. «Ils ont des positions très controversées, souvent en désaccord avec nous. Mais vous avez peut-être raison, ils servent d'amortisseurs, de

conduits de communication. Oui, c'est un cheval de Troie.»

Au Portugal, les Suédois supportèrent en argent et en organisateurs électoraux les socialistes de Mario Suarez contre la vague communiste. En Inde, des sources diplomatiques affirment que certains partis membres du mouvement ont transféré des fonds à l'appui de l'ex-premier ministre Charan Singh contre le parti plus prosoviétique d'Indira Gandhi. Et voilà qu'au Proche-Orient, l'Internationale se distance du Parti travailliste israélien, qui exerçait pourtant une influence déterminante jusqu'ici au sein de l'organisation, surtout au temps de Golda Meir, pour favoriser la création d'un Etat palestinien aux côtés d'Israël et de la Jordanie.

Cette position n'a rien d'exceptionnel pour l'Internationale qui a déjà reconnu par exemple en 1977 le droit du peuple Sarahoui à l'autodétermination au Sahara occidental, rompant ainsi avec la ligne officielle des Etats-Unis et du Marché commun. Hormis l'Europe de l'Est, l'Internationale est également le seul groupe politique multinational à avoir reconnu l'importance stra-

tégique de la révolution en Iran en y déléguant récemment Bruno Kreisky, Olof Palme et le leader socialiste espagnol Felipe Gonzalez et en accueillant à Oslo, lors d'un mini-sommet, le ministre iranien des Affaires étrangères Sadegh Ghotbzadeh.

Juif viennois et fils d'un riche industriel, Kreisky joua un rôle décisif au sein du mouvement. Pragmatique, comme l'exigent ses fonctions de Chancelier d'un Etat neutre depuis 25 ans, sensible à la moindre détérioration de la détente est-ouest du fait de la position géopolitique de l'Autriche, et clairvoyant, car le pays devra importer 60 à 80 pour cent de son énergie durant la décennie qui vient, «Kaiser Bruno» prit la tête de la mission de l'Internationale au Moyen-Orient.

Il se lie d'amitié avec Anouar Sadate qui le pressera de rencontrer une première fois Yasser Arafat, chef de l'Organisation de libération de la Palestine, au Caire. «La première conversation ne fut guère profitable», raconte Kreisky. Il revint Abu Ammar (nom de guerre d'Arafat) plus tard à Damas. «Ses réponses n'étaient pas très claires mais il se montrait au moins

Droit de la famille: un bon projet de loi compromis



Au lieu de se perdre en de fumeuses discussions sur le concept du peuple que nous formons ou non au Canada, nos politiciens devraient peut-être s'occuper de quelques petites choses concrètes... par exemple, le nécessaire rapatriement de la juridiction touchant le droit de la famille, sans lequel la réforme du code civil restera incomplète.

Cette réforme, on le sait, fait suite à plus de 20 ans de recherches sous l'égide de l'Office de révision du code civil. Le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, a déposé le printemps dernier un projet de loi qui annonce la disparition définitive de ce bon vieux code Napoléon qui nous a si longtemps traités comme des mineurs.

Hélas, le projet de loi restera peut-être sur les tablettes, si le Parlement n'est pas convoqué à l'automne pour cause d'élections.

Sans compter que le rapatriement de la juridiction sur le mariage et le divorce s'inscrit dans l'interminable contentieux constitutionnel... (Le fédéral et les provinces se sont entendus en principe sur le transfert du droit de la famille aux provinces, mais plusieurs parmi ces dernières ne tiennent pas à hériter de cette responsabilité, et le tout reste sujet, de toute façon, à d'autres négociations concernant le partage des compétences, le rapatriement de la constitution et la procédure d'amendement.)

Pourquoi ces délais?

Le litige constitutionnel empêcherait, notamment, l'institution du tribunal de la famille dont relèverait l'ensemble de la juridiction concernant le mariage, le divorce, la séparation, la garde des enfants, les désaccords entre époux rendus enfin «égaux» aux yeux de la loi. Le principal mérite de ce tribunal serait d'humaniser l'appareil judiciaire en l'entourant de divers services intégrés d'aide psychologique et sociale. Les décisions des juges seraient alors, espérons-le, rendues non pas seulement dans une optique légaliste mais s'appuieraient sur les rapports de divers spécialistes des sciences humaines.

Mais en dépit de cette limitation d'ordre constitutionnel, d'autres volets de la réforme pourraient être opérants même en l'absence d'un rapatriement de la juridiction totale. Le projet de loi en portant création aurait dû être adopté avant les élections qu'on prévoit pour la mi-automne.

Pourquoi avoir si longtemps attendu avant de mettre en branle le processus législatif menant à la réforme du code civil?

Au gouvernement, on nous dira que l'administration publique a des lenteurs que la raison ne connaît pas, qu'il a fallu instituer une commission parlementaire pour recevoir les commentaires du public, analyser en haut lieu lesdits commentaires. On connaît par cœur l'énoncé de toutes ces raisons qui ne sont souvent que purs prétextes, car l'histoire récente montre que lorsqu'un gouvernement veut agir vite — ou du moins relativement vite —, il le peut: ainsi la réforme pourtant

complexe de l'assurance-auto, ou encore la loi du zonage agricole... Faut-il simplement conclure que la réforme du code civil ne faisait pas partie des priorités «prioritaires»?

On risque ainsi de se retrouver en novembre avec un nouveau gouvernement qui décidera à son tour de réexaminer le projet de loi et d'en changer tel ou tel aspect à la lumière d'une idéologie qui sera peut-être fort conservatrice. Avant d'amender une loi dûment adoptée et déjà en vigueur, un gouvernement y pense à deux fois. Mais rien n'est plus facile à remiser qu'un projet de loi.

Une réforme éclairée

En ce sens, le Conseil du statut de la femme a peut-être eu tort de se déclarer insatisfait de ce projet de loi et de réclamer la convocation d'une deuxième commission parlementaire publique. En juin dernier, la présidente du CSF, Mme Claire Bonenfant, affirmait devant un auditoire d'avocats que la réforme envisagée par le gouvernement comptait encore trop de «demi-mesures».

Mais celles qu'elle a signalées ne justifient aucunement qu'on retarde l'adoption de cette loi si longtemps attendue par tant de générations de femmes. Ainsi, Mme Bonenfant voudrait que la loi force les parents à donner le double nom à l'enfant. Le projet de loi du ministre Bédard est à cet égard souple, tolérant et progressiste et tient compte en plus du sens commun: le nom de l'enfant sera laissé au libre choix des parents, et le cas échéant le nom de la mère sera reconnu.

(A ce sujet, il faut déplorer qu'on ait gaspillé autant de temps à disserter sur cet aspect limité et secondaire de la réforme, lors des débats publics en commission parlementaire. L'insistance maniaque du CSF autour du double nom a un peu donné le ton aux discussions, laissant dans l'ombre des aspects autrement plus importants.)

Souhaitons que cette réforme prenne effet au plus vite. Tout en rendant aux femmes la dignité dont le code Napoléon les privait, le projet de loi s'inspire de l'optique progressiste qui a marqué les travaux de l'Office de révision: on abolit l'odieuse distinction entre l'enfant légitime et l'enfant «naturel», on reconnaît l'égalité juridique des époux y compris dans le choix de la résidence familiale — finie l'époque du «qui prend - mari - prend - pays», on respecte la liberté des couples qui préfèrent vivre en union libre mais on leur permet de conclure entre eux des ententes de nature financière, on reconnaît l'apport du conjoint resté au foyer dans le règlement de divorce, on libéralise considérablement les procédures de divorce, celles de l'adoption aussi (dorénavant un(e) célibataire pourra adopter un enfant), etc.

Une réforme de pareille envergure, susceptible de mettre fin à de si longues injustices et qui d'ailleurs retarde tellement sur la pratique et la mentalité courantes, ne justifierait-elle pas une convocation spéciale du Parlement à la rentrée?

disposé à discuter du problème.» Kreisky traverse tout le Proche-Orient, rencontre le roi Hussein de Jordanie, discute avec Hafez el-Assad de Syrie et prend le thé dans les Emirats du Golfe pour comprendre et se faire expliquer. C'est lui qui, peu avant les élections israéliennes de mai 1977 convainca Sadate de rencontrer Shimon Peres, leader du Parti travailliste et l'homme que Kreisky voyait déjà comme Premier ministre.

Le terminus

Echec! C'est Menachem Begin qui l'emporte. Néanmoins, Sadate garde l'idée et c'est plutôt Begin qu'il tentera de convaincre de la sincérité de ses intentions.

En novembre, c'est la visite spectaculaire du chef d'Etat égyptien à Jérusalem. Puis Camp David un an plus tard et enfin, le traité de paix.

Mais le momentum s'essouffle. Les négociations israélo-égyptiennes paraissent vouées à l'échec dès le début sur l'autonomie palestinienne dans les territoires occupés. Déjà, Issam Sartawi, un proche collaborateur d'A-

rafat, avait écrit en janvier 1977 pour lui signaler que les Palestiniens étaient prêts à contribuer à «un Etat de non-belligérance» avec Israël contre la restitution de la Cisjordanie et de la bande de Gaza. Kreisky ressort la lettre et, toujours en contact avec Sartawi, propose une rencontre de l'Internationale socialiste avec Arafat à Vienne en juillet 1979.

Sans même prévenir Shimon Peres de l'événement (Il aurait tout simplement protesté et demandé de suspendre la rencontre «explique Kreisky, qui a néanmoins pris la peine d'avertir l'ambassadeur américain à Vienne un jour d'avance), le chancelier autrichien provoqua la colère d'Israël.

Mais les jeux sont faits.

La rencontre, en présence de Willy Brandt, déclenche neuf mois plus tard la reconnaissance diplomatique de l'OLP par l'Autriche et active une initiative européenne au Proche-Orient que scellera le sommet de Venise en juin.

D'ores et déjà, le mouvement paraît irréversible et Kreisky, de son propre avoué, est arrivé au terminus.

«La Bohème» à Festival-Ottawa Une réalisation très réussie

LA BOHEME, opéra en 3 actes de Giacomo Puccini.
Livret de Giuseppe Giacosa et Luigi Illica.
Direction musicale: Mario Bernardi.
Mise en scène: Sonja Frisell.
Décors: José Varona.
Costumes: Suzanne Mess.
Éclairage: Spencer Mosse.
Chef d'orchestre adjoint et maître des chœurs: Brian Law.
Distribution: Neil Shicoff (Rodolfo); Allan Monk (Marcello); Ara Berberian (Colline); Gary Relyea (Schaunard); André Lortie (Benoit); Diana Soviero (Mimi); Maria Pellegrini (Musetta); Claude Létourneau (Alcindoro); Robert Peters (Parronino); Yves Cantin (docteur); Réginald Gôté (sergent).
Production de Festival-Ottawa avec l'Orchestre du Centre national des Arts. Mardi soir, avec reprise les 18, 23 et 25 juillet.



Le quatuor: (dans l'ordre habituel) Ara Berberian, Neil Shicoff, Gary Elyea et Allan Monk.

OTTAWA — Pour la production de La Bohème de Puccini, Festival-Ottawa aurait pu faire l'erreur de croire qu'une musique s'étant déjà gagnée l'admiration universelle ne requerrait qu'une mise en scène, une direction musicale et une distribution moyennes. Or la soirée de mardi montre une Bohème superbement mouvante, dans une distribution d'une grande présence soutenue par un chef et un orchestre en grande forme.

JEAN-PAUL BROUSSEAU
envoyé spécial de LA PRESSE

Je serais tenté d'isoler comme exceptionnel la contribution de Sonja Frisell à la mise en scène. Cette Canadienne née en Angleterre de parents canadiens a tenu le poste de directrice de production à La Scala de Milan; elle y retourne encore, et a fait et fera des mises en scène dans les plus grands théâtres lyriques du monde.

Dans la scène initiale impliquant Rodolfo et ses amis, le quatuor bouge de façon tout à fait enlevante, sans pour autant que le chant en souffre. Le second acte, au café Momus, où grouillent plusieurs douzaines de personnes, à la cohérence et la précision d'une machine bien huilée. La scène du soulier de Musetta, et, sans en multiplier les mentions le quatuor du quatrième acte, tout cela place la production à un niveau à peu près idéal.

Neil Shicoff, qui chante professionnellement depuis cinq ans, est inconnu ici ou à peu près, mais son interprétation de Rodolfo ne laisse aucunement une mauvaise impression, même si la voix a plus de force et moins de nuances que chez

d'autres interprètes du rôle. A cette même famille vocale appartient Diana Soviero, qu'on entendra à Montréal dans Traviata. De la part des deux, superbe contrôle vocal doublé de dons scéniques certains.

Maria Pellegrini est à l'aise en Musetta, et si la voix est sans reproche, son interprétation pourrait pousser davantage la dimension de coquette du rôle.

A signaler aussi, la participation d'Allan Monk (Marcello),

Ara Berberian (une superbe basse en Colline), Gary Relyea (Schaunard) et André Lortie (Benoit) — un quatuor très en voix mardi et très présent scéniquement.

Les décors (de José Varona) sont ceux empruntés à la Vancouver Opera Association; ils manifestent une vue bien sombre du Paris de 1830. Les costumes de Suzanne Mess forment souvent une masse elle aussi

plutôt sombre.

La direction musicale de Mario Bernardi est ferme, tout en laissant respirer très naturellement chanteurs, textes et situations.

On aura beau prendre en certains milieux comme «facile» la superbe musique de Puccini, rien n'empêche que les foules du monde entier aiment ce chef-d'oeuvre. Celles d'Ottawa pourront le voir dans une réalisation tout à fait remarquable.



Le député péquiste de Sainte-Marie, Guy Bisailon.

SMQ: Québec doit intervenir

Le Syndicat de la musique du Québec (SMQ) demande au gouvernement québécois d'intervenir vigoureusement pour établir les libertés d'allégeance syndicale dans l'industrie de la musique.

MADELEINE BERTHAULT

Le SMQ a profité d'une conférence de presse hier, en fin d'après-midi, pour rendre public un dossier noir sur l'American Federation of Musicians (aussi appelée la Guilde) et dont LA PRESSE a largement fait état dans son édition du 21 juin dernier.

Dans ce dossier noir, réalisé par le service de recherche de la CSN en collaboration avec le SMQ, on dénonce, entre autres, le monopole qu'exerce l'American Federation of Musicians, que l'on compare au monopole qui existait dans l'industrie de la construction.

Le Syndicat de la musique du Québec, qui regroupe quelque 700 membres, insiste par la voix de son président Pierre Graveline, pour que le gouvernement québécois et ses ministres interviennent le plus rapidement possible dans ce dossier.

Le député péquiste de Sainte-Marie, M. Guy Bisailon, qui était présent à la conférence de presse, a souligné qu'il ignorait

ce qui avait pu empêcher le gouvernement d'agir jusqu'ici. «Ça aurait dû être fait depuis longtemps» a-t-il souligné, ajoutant qu'en tant que député il trouve la situation injuste.

Selon l'évaluation du député, il pourrait se passer six à sept mois avant que le gouvernement n'adopte une loi qui interdirait les clauses d'exclusivité qui empêchent les musiciens de se produire «au sommet de la pyramide de l'industrie de la musique s'ils ne font pas acte d'allégeance à la Guilde».

En attendant cette loi, le député de Sainte-Marie est d'avis qu'on peut faire certaines choses. Et il suggère: «Les employeurs d'Etat devraient se regrouper pour demander une loi au gouvernement. Et puis, si demain matin, le Grand Théâtre, Radio-Québec et la Place des Arts changeaient d'idée et décidaient de faire fi de leurs ententes avec la Guilde, et ils le peuvent, ce serait déjà un pas dans la bonne direction».

Par ailleurs, on a appris que dès septembre le Café Campus tentera de produire des spectacles sans tenir compte de l'American Federation of Musicians.

Rappelons qu'au début de juin le Café Campus s'est vu privé de plusieurs spectacles, étant sur la liste noire de la Guilde.

Hébec spec présente
une production du Théâtre du Bois de Coulange

GITROUILLE

Une comédie de **JEAN BARBEAU**

avec **CHRISTINE PAQUETTE**
VERNA HUBERT
ANDRÉE SAMSON
et **DENIS MERCIER**

Mise en scène de **JEAN-MARIE LEMELIX**
Décors de **RAYMOND CORRIVEAU**

20 juin au 9 août
du mardi au samedi
soir 20h30
sam. 19h30 et 22h

Billets en vente
CIM
Centre Culturel
du Lac Masson
414 Baron Empain

Site: Marguerite
861-3984 (ligne directe)
1-228-2513

sortie 69 de
l'autoroute
des Laurentides

*Réservations téléphoniques acceptées
*Réductions pour groupes

LE THEATRE
Tant qu'à rien
faire à soir

PRESENTE
LAVALLEE
et
LOCAT

Compositions originales de Marcel
Lavallée et Michel Locat
avec la collaboration de
Gilles Fallum et Michel Lafortune

les 18-19-20 juillet
à 20h30

Adm.: \$4.00

Au cinéma Royal
75, rue des Sulpiciens, L'Esplanade

Reservations: 588-5522
1-834-4382

Le Patriote

15 au 27 JUILLET

DE SAINTE-AGATHE — DIRECT 861-2244 Tél.: 819-326-3655

J.P. FERLAND

J'ME MARIE
J'ME MARIE P'US

une comédie de
GILLES RICHER

Dir. Musicale: Georges Tremblay
«ON RIT CHEZ RICHER»

MARDI AU VEND. 20h30
SAMEDI, 19h30 — 22h30

Tél. Montréal (direct) 861-2244
St-Sauveur: 227-3747

PAUL BÉVAL
ANDRÉE BOUCHER
CHRISTINE CHARTRAND
MARC LEGAULT

Le Théâtre St-Sauveur SORTIE 60

Roué Doudou Boicel
Productions
présente
CE SOIR

TAJ MAHAL

EN CONCERT AVEC
Lighthouse Hopkins
Louisiana Red
Sanny Terry
et Brownie McGhee

Billets: \$4.50, \$10.50, \$12.50 et \$15.50
15% de réduction sur 4 concerts
Pour renseignements: 861-0657

III ANNEE DU PLUS GRAND FESTIVAL INTERNATIONAL DE
JAZZ ET DE BLUES JAMAIS REALISE AU CANADA

SALLE
WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2Z 1Y9
Réservations: 842-2132

18 juillet
Nina Simone

19 juillet
Willie Dixon, «Big Mama»
Thorton et the Chicago
Machine-In, Luther Allison,
Memphis Slim, Buddy Guy et
Junior Wells

20 juillet
Woody Herman et son Big Band
Gerry Mulligan Concerts à 20h

19^e année... de rire
Théâtre des Prairies
Notre-Dame-Des-Prairies, comté de Joliette
Autoroute de la Rivière Nord, sortie 122

Histoires à dormir debout

Une farce de
Alan Ayckbourn

POUR RIRE À COUP SÛR!

Billets en vente:
Théâtre des Prairies
Chez Battah à Joliette
Chez Archambault Musique
à Montréal

Informations et réservations:
1-756-0559

BILLES GARANTIES
JUSQU'AU
30 AOÛT

ALL THAT JAZZ
7h15, 9h15
Bonaventure 2
85-1724

THE NUDE BOMB
ATW: 5h10, 7h10, 9h10
Square Decarie 2 141-1930
Atwater 2 335-4246

THE EMPIRE STRIKES BACK
(Star Wars 2)
P.C.: 12h, 2h30, 4h45,
7h, 9h30

LES MUPPETS CA C'EST DU CINEMA
1h30, 3h30, 5h30,
7h30, 9h30

Richard Harris LE PUTSCH DES MERCENAIRES
AUSSI 2e FILM A CHAQUE CINE
Odeon Laval 2 487-5021
Cine parc Vaudreuil 1 555-5154
Cine parc St Mathieu 455-1445
Cine parc St Jérôme 2 436-4793
La Scala 721-5107

Michael Caine THE ISLAND
7h15, 9h15
Côte des Neiges 2
733-3521

WHOLLY... MOSES!
80N: 5h15, 7h15, 9h15
CIN: 7h, 9h
Bonaventure 1 851-2226
Côte des Neiges 1
733-3521

WALT DISNEY LES VISITEURS D'UN AUTRE MONDE
101 Dalmatiens
Le Dauphin 1 721-6080
Verdun 388-2092
Cine-Parc Laval 1 527-5555

WALT DISNEY LE CHAT QUI VIEN DE L'ESPACE
La Belle au Bois Dormant
Mercier 755-6224
Villeray 388-3572
Cine-Parc Boucherville 1 555-5154

John Belushi THE BLUES BROTHERS
ATW: 19h15, 21h40
DEC: 19h, 21h25
Square Decarie 1 341-3190
Atwater 1 922-4246

Un cheval légendaire L'ETALON NOIR
AUSSI 2e FILM A CHAQUE CINE
Champlain 1 524-1985
Odeon Laval 1 887-5221
Cine parc Odeon 1 555-5992
Cine parc Châteauguay 1 555-1111
Crémazie 388-4270
Rex St Jérôme
Cine parc St Jérôme 1 436-4793
Capitol St Jean

60 spectacles, 400 artistes sur 5 scènes

LA GRANDE VIRÉE

1^{er} FESTIVAL DU SPECTACLE AU QUEBEC LACHUTE

Jeudi:
12h : Grande parade dans les rues
13h-15h30: Théâtre pour enfants La Noix de Coco
14h : Les Echassiers de la Baie
15h30: La Cantatrice Chauve
17h : Giboulette
19h : Le Théâtre Parnimou
20h : Soirée western: Ti-blanc Richard, Paul Brunelle, Bobby Hachey et Julie DuGuay
23h.30: Stephen "Cassonade" Faulkner

Vendredi:
13h30-15h30: Le Gyroscope théâtre pour enfants
14h : Maurice Paquin
17h30: La Pouet Pouet Band
19h : Le Théâtre des cuisines
19h30: Jim Corcoran
21h : Jean Lapointe
23h30: Corbeau

Samedi:
13h00-15h30: L'Arrière-Scène, théâtre pour enfants
13h30: Barde
16h : Gilles Valiquette
17h30: Les Echassiers de la Baie
19h30: Reynald Bouchard
19h : Pierre Labelle
21h : Plume Latraverse
24h : D'icitte Blues Benne

Dimanche:
13h00-15h30: Le Pitapat, le théâtre pour enfants
16h : Richard Séguin
16h : Ginette Bellavance Théâtre Musical
17h : 1755
19h : l'Arquemeux Théâtre de France
19h30: Diane Tell
21h30: Edith Butler

et puis l'ANIMAGIQUE, une éblouissante troupe d'animation des clowns, des jongleurs, des acrobates, des magiciens, des artisans et artistes, peintres, un mini-ranch, une garderie et un terrain de jeux pour les enfants, et des attractions et des foules de surprises.

Billets à l'unité ou Livret de 25 billets \$12.50
Admission réduite pour moins de 14 ans
Billets en vente dans tous les comptoirs T.R.S.
Renseignements: Réservations sans frais — 1-800-363-2573 et 562-8525
Comptoirs TRS
Montréal Métropolitain: La Baie, Simpsons, Miracle Mart, Montréal Trust, Place Ville-Marie, Québec • Sherbrooke • Goulet • Trois-Rivières • Miracle Mart


Billets en vente aussi chez:

| | | | | | | |
|--|---|--|---|--|--|--|
| Montréal DISCOMANIE 362 ^e Ouest, rue Sainte-Catherine | Montréal ED. ARCHAMBAULT 500 ^e Est, rue Sainte-Catherine | Montréal CARREFOUR DU JEANS 6695, rue Saint-Hubert | Laval LA PIPE À PAPA 1950, boul. de la Colonne Galeries Papineau | Saint-Eustache MUSIC MART Centre d'achats Saint-Eustache | Sainte-Thérèse LIBRAIRIE STE-THERESE 7, rue Furgon | Rosemère NANTEL MUSIQUE 401, boul. Labelle |
|--|---|--|---|--|--|--|

arts et spectacles

c'est la culture mise à la portée de tous dans La Presse

SALON des CENT



un bar... un restaurant... un menu français, une suite de salons une mezzanine... de l'espace, des plats pour petits et grands appétits et beaucoup d'amour

1647, rue Saint-Denis, Montréal bar: (514) 288-2800 restaurant: 288-4801

D'adorables petites CHATTES

A nous les BELLES DANOISES

PLUS VIRGINIA OUVRETE des PASSIONS L'ILE aux MILLE PLAISIRS

PAPINEAU PÉROS oméga

A HOUSE OF STRANGE AND HIDDEN DESIRES

Salon d'Amour

THE MOST EXOTIC HOUSE IN THE WORLD! PLUS: 2nd EXOTIC FILM in Color

PAPINEAU 21 Dns 12h.

The DIRTY Western

LIPPS & McCAIN

18 ans Adultes

En vedette: LARRY L. RAY, KEVIN REAGAN, AMERICA

SCHOLASTIC EST-IMPRES

EVE Dns 10h

PRIX DE LA CRITIQUE QUÉBÉCOISE 1980

HIVER BLEU

DU CAT D'OR Mannheim 1979

À L'AFFICHE

Ouimetoscope

1204 rue Ste-Catherine tel: 525-8600

Le « 14 juillet » franco-québécois

LA ROCHELLE, Ouest de la France (AFP) — Plusieurs milliers de spectateurs enthousiastes ont assisté mardi soir à La Rochelle (Charente-Maritime) au « 14 juillet » franco-québécois marquant la fin du festival d'art contemporain.

Le spectacle, imaginé et mis en scène par Bernard Mounier, directeur de la Maison de la culture de La Rochelle, avait pour thème, l'histoire des relations entre la France et le Canada, et en particulier entre La Rochelle et la « belle province ».

Sur un long et très beau poème de Michèle Lalonde, qui avait participé la semaine dernière au spectacle poétique « 7 paroles du Québec » le compo-

porain et l'apothéose de l'opération « Québec 80 » en Charente-Maritime, constitue une réussite exemplaire de la collaboration qui s'est établie entre les artistes québécois, et les structures d'animation rochelaises.

Le spectacle, imaginé et mis en scène par Bernard Mounier, directeur de la Maison de la culture de La Rochelle, avait pour thème, l'histoire des relations entre la France et le Canada, et en particulier entre La Rochelle et la « belle province ».

Sur un long et très beau poème de Michèle Lalonde, qui avait participé la semaine dernière au spectacle poétique « 7 paroles du Québec » le compo-

teur québécois, Bernard Bonnier, a créé un thème original électroacoustique, qu'il a dédié à Pierre Henry. « Métaphores pour un monde nouveau » a été présenté dans l'avant-port de La Rochelle, transformé pour la circonstance en théâtre de plein air, sillonné de bateaux, animé par deux canons laser, et illuminé par les fusées traditionnelles d'un 14 juillet.

JAZZ

LA NOTE « C »

en spectacle Le 17, 18, 19 Juillet

L'ensemble de Jazz **Steve Holt CJ's**

1225, rue University (En face de la Place Ville-Marie)

Reservations: 871-8197

aucuns frais d'entrée

Le Stage

«Heure du cocktail»

Lundi-vendredi 16h00 à 19h00

GRATIS: Comptoir de fromages assortis

Du mercredi soir au samedi soir inclus, de 10h30 p.m. à la fermeture

À la demande générale le retour de: **LINDA COPPERFIELD ET SON TRIO**

LA DILIGENCE (Décarie et Jean-Talton)

731-7771

Stationnement gratuit

PARC BELMONT

THE FOUR LADS 17, 18, 19, 20 juillet

Animateur Jean Simon

LES DÉCOUVERTES DE JEAN SIMON CHAQUE LUNDI SOIR

NESTOR & PATOÏ

TOUS LES JOURS 14h à 17h

Tous les maigres et les spectacles pour les enfants

Master Charge et Visa

PARC BELMONT

Ouvert tous les jours!

LA PREMIERE TREINTE ANS DE L'AMOUR

EROTIC CEREMONY

2e Grand film érotique

LE BERGER

Cheech & Chong's

DES DEMAIN

À NE PAS MANQUER

CHEECH MARIN THOMAS CHONG

ATWATER 1 PLAZA ALEXIS NIHON

3 hrs de stationnement \$1.25

SQUARE DECARIE 1

DECARIE SUD DE JEAN TALON 341-3190 STATIONNEMENT INTERIEUR GRATUIT

LA PERLE NOIRE

DEMAINSERA TROP TARD

DES DEMAIN

L'AVENTURE EXTRAORDINAIRE D'UN ADOLESCENT À LA RECHERCHE DU TRÉSOR INTERDIT DE LA "MANTA DIABLO!"

avec GILBERT ROLAND MARIO CUSTODIO un film de SAUL SWIMMER musique de DEODATO

"DANS LA TRADITION DES FILMS DE WALT DISNEY" SEVENTEEN MAGAZINE

"DES SCÈNES SOUS-MARINES D'UNE RARE BEAUTE" DAILY NEWS

CREMAZIE ODEON 1-LAVAL

ST DENIS CREMAZIE 388-4210 CENTRE 2000-NYPERMARCHÉ BOUL ST MARTIN MARGIS 687-5207

CINÉ-PARC ODEON 2 BROSSARD 3

Transcanadienne s. (St-Bruno) 98 655-0692-655-0697 BOUL TASCHEREAU 465-5906

CINÉ-PARC CHATEAUGUAY 1

4 MILLES DU PONT MERCIER VERS CHATEAUGUAY 691-1310-861-0659

CINÉ-PARC ST-JEROME 1 ST-JEROME

AUTOPORTE DES LAURENTIDES SORTIE 44-436-4773 REX

THE BLUE LAGOON

CHRISTOPHER ATKINS BROOKE SHIELDS

UNE HISTOIRE D'AMOUR À FAIRE RÊVER

BONAVENTURE 1

PLACE BONAVENTURE 861-2726

COTE-DES-NEIGES 1

PLAZA COTE DES NEIGES 735-5527 STATIONNEMENT GRATUIT

SAFARI EXPRESS

UNE COMÉDIE D'ACTION SPECTACULAIRE!

Vivez une grande aventure au cœur du continent africain

LES SITUATIONS LES PLUS CÔCASSES, LES GAGS LES PLUS FARFELUS DANS LE MEILLEUR DE FUNES DEPUIS 10 ANS!

LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES

LOUIS DE FUNES

MERCIER VILLERAY

STE CATHERINE PIE IX 255-6224 ST-DENIS JARRY 388-5577

CINÉ-PARC ODEON 1 CINÉ-PARC LAVAL 1 CINÉ-PARC CHATEAUGUAY 3

Transcanadienne, sortie (St-Bruno) 98 655-0692-655-0697 AUTOPORTE DES LAURENTIDES SORTIE 14-622-5555 4 MILLES DU PONT MERCIER VERS CHATEAUGUAY 691-1310-861-0659

CINEMAS UNIS \$3.25

ADOLESCENTS 14-17 ANS avec carte d'identité et photo

VENEZ VOUS DETENDRE DANS LE CONFORT DE NOS SALLES CLIMATISÉES!

UGO TOGNAZZI MICHEL SERRAULT

la Cage aux Folles

Le PARISIEN 2 2e ANNÉE!

288 STE CATHERINE 0 866-3850

14 ANS

1:10; 2:55; 4:40; 6:25; 8:10; 9:50.

Oscar du Meilleur Film Étranger

le Tambour

Le PARISIEN 3 1:00; 3:30; 6:15; 9:00.

888 STE CATHERINE 0 866-3850

14 ANS

Un film de Patrick SCHULMANN

et la tendresse? Cordel!

Le PARISIEN 5 12:20; 2:05; 4:00; 5:50; 7:45; 9:35.

888 STE CATHERINE 0 866-3850

18 ANS Adultes

A STANLEY KUBRICK FILM

JACK NICHOLSON SHELLEY DUVALL

SHINE

KENT 1 8100 SHERBROOKE 0 488-9101

FAIRVIEW 2 TRANS CAN S 57 657-8095

LOEWS 1 954 STE-CATHERINE 0 861-7437 PEEL

18 ANS Adultes

LOEWS of FAIRVIEW: 1:10; 3:50; 6:30; 9:10. KENT: Sem, 6h30 et 9h10.

LE CHIMIE LE PLUS RECHERCHE DE LA PRISON DE WAKEFIELD, C'EST LE DIRECTEUR

Robert Redford "BRUBAKER"

LOEWS 12:15; 2:35; 4:55; 7:15; 9:35. AVENUE 7:00; 9:20. DORVAL 6:30; 9:00. LAVAL 6:30; 8:55. GREENFIELD 7:20; 9:40.

LOEWS 2 954 STE-CATHERINE 0 861-7437 PEEL

AVENUE LAVAL 1 1224 AVE GREENE 637-2747 CENTRE LAVAL 688-7378

DORVAL 1 260 AVE DORVAL 631-8586 PL. GREENFIELD PARK 671-6173

14 ANS

WALT DISNEY'S

MARY POPPINS

VAN HORNE 1:15; 3:30; 6:25; 9:00. FAIRVIEW 1:00; 3:50; 6:15; 9:00. TRANS CAN S 57 657-8095

Il faut courir voir le film de Mel Brooks.

LESHERIE EST EN PRISON

(BLAZING SADDLES)

Le PARISIEN 4 888 STE CATHERINE 0 866-3850 1:15; 3:05; 4:55; 6:45; 8:35; 9:25

LES VICES DIABOLIQUES DES MAÎTRES DU 3e REICH!

LES LONGUES NUITS DE LA GESTAPO

avec Fred Williams Lizio Miami Isabelle Marchal

6:00; 7:45.

LAVAL 3 CENTRE LAVAL 688-7378

18 ANS Adultes

POUR TOUS

CONFINEMENT DES HOMMES POISSONS

"L'HOMME À DEUX TÊTES"

GREENFIELD PARK 2 PL. GREENFIELD PARK 671-6173 SEMAINE: 6:05; 7:50.

DEUX GRANDS SUCCÈS

POUR SAUVER LA TERRE DU TERRIBLE RAYONSEX!

FLESH GORDON

VERSION FRANÇAISE!

LE PETALE DE L'AMOUR

RIVOLI 2 1501 RUE BELANGER 277-3175 FLESH GORDON: 12:35; 4:15; 6:30. PETALES: 1:20; 4:30; 7:35.

UNE COMÉDIE ROMANTIQUE À L'AMBIANCE CHALEUREUSE!

BURT REYNOLDS JILL CLAYBURGH-CANDICE BERGEN

MERCI d'avoir été ma femme

14 ANS

PARISIEN: 1:00; 3:00; 5:00; 7:00; 9:00. LAVAL: 7:10; VERSAILLES: 7:50.

LAVAL 4 688-7778 PLACE VERSAILLES 353-7880

VERSAILLES 1 488 STE CATHERINE 0 866-3850

APPLAUDISSEMENTS

HEUREUSEMENT, CE N'EST QU'UN CINÉMA.

PALACE: 12:35; 2:20; 4:05; 5:50; 7:35; 9:20. LA CITE: 7:35; 9:20. CLAREMONT: 7:10; 9:10. LAVAL: 6:05; 7:45; 9:25. DOLLARD: OUVRETURE 7:30 P.M.

LaCité 2 3375 AV. DU PARC 844-2829

PALACE CLAREMONT 888 STE CATHERINE 0 866-6991 5038 SHERBROOKE 0 488-7335

LAVAL 1 Cinéparc DOLLARD 2 CENTRE LAVAL 688-7778 TRANS CANADIENNE S 55 688-8542

ILS S'AMUSENT FOLLEMENT EN COMMETTANT LE CRIME DE LEUR VIE!

ROUGH CUT

PLACE VILLE-MARIE 12:35; 2:35; 4:50; 7:00; 9:20. DORVAL 6:55; 9:25. KENT 7:20; 9:25.

PLACE VILLE-MARIE 888-7644

DORVAL 2 260 AVE DORVAL 631-8586 8100 SHERBROOKE 0 488-9103

14 ANS

"Fame... un embrasement d'énergie, de fraîcheur, de vitalité, de jeunesse et de talent... ou resplendissent mille facettes du chant et de la danse. Charles Chaplin. -Los Angeles Times"

Fame

LAISSEZ-PASSER NON VALABLES

MGM United Artists

YORK 1597 STE CATHERINE 0 377-8918 1:25; 3:55; 6:25; 9:00.

PATROUILLE DU COSMOS

L'aventure humaine ne fait que commencer

"LA GUERRE DES MONDES"

VERSAILLES: 7:15

CHATEAU 1 271-1103 PLACE VERSAILLES 353-7880

Quand un CHAUFFEUR de TAXI devient un CHAUFFERETTE!

LA TOUBIB RECYCLE

AUSSI 2e FILM DANS CHAQUE CINÉMA

GREENFIELD: 6:40; 8:25; 10:10. VERSAILLES: 6:05; 7:50.

VERSAILLES 3 353-7880 PLACE VERSAILLES PL. GREENFIELD PARK 671-6173

VOUS DEVEZ SAVOIR REGARDER ET QUOI REGARDER.

SAUTE MOI DESSUS

LES VOYEURS

CHATEAU 1:00; 3:10; 5:20; 7:30; 9:45. LAVAL 6:30; 8:45.

CHATEAU 2 271-1103 CENTRE LAVAL 688-7378

Occupation: **VOLEURS VITESSE**

14 ANS

2e FILM D'ACTION! "DIANGO" couleurs

RIVOLI 1 1501 RUE BELANGER 277-3175

CASSI GUEUL: 2:40; 6:00; 9:20. DIANGO: 1:00; 4:25; 7:50.

Théâtre d'été "Le Saint-Laurent"
le Chamon

PRESENTE
BERTRAND GAGNON
JANINE MIGNOLET
ET
REJEAN LEFRANCOIS
DANS
UNE COMEDIE DE ROBERT THOMAS
LES BATARDS
EN GRANDE PREMIERE NORD-AMERICAINE
DU 17 JUIN AU 30 AOUT
MARDI AU VENDREDI 21h.
SAMEDI 19h ET 22:30h.
RESERVATIONS:
(514) 651-5250
PRIX SPECIAUX POUR GROUPES
Production:
"Les productions Réjean Lefrançois Inc."

Joan Armatrading, une conversion au rock qui lui coupe la voix

Hier soir seulement, à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts, la chanteuse britannique Joan Armatrading accompagnée par un orchestre comprenant: Ricky Ilrish à la guitare, Rick Belke à la guitare, Richard Hayward aux percussions, D. Sims aux claviers et Bill Bodine à la basse.
En première partie, le groupe ontarien Cano.

DENIS LAVOIE

Si Joan Armatrading à une voix magnifique et attachante, hier elle ne passait pas toujours bien cette belle voix, noyée sous l'avalanche de décibels qu'elle a choisis de propulser à l'intérieur de son nouveau spectacle qui met l'emphase sur le rock.

L'orchestre, quoique très bon, ne s'accordait pas toujours bien à la personnalité de la chanteuse et de ses compositions. Le résultat était donc plutôt moyen et ma foi un peu décevant,

mais admirable quant à moi lorsqu'elle a chanté «Me Myself I» la chanson titre de son tout récent microsillon.

Il faut bien dire que ce disque est nettement plus rock que tout ce qu'a produit auparavant la jeune artiste native de l'île de St Kitts dans les Indes occidentales. Devenue britannique par transplantation, Joan Armatrading a amorcé sa carrière il y a à peine sept ans, ce qui ne lui a donné que le temps d'explorer le folk, le jazz, le blues, le reggae et les autres musiques antillaises, auxquelles elle vient ajouter une couleur rock.

Avec beaucoup de son, trop à mon goût, moi qui m'attendais à quelque chose de plus intimiste, Joan Armatrading et son nouvel orchestre, spécialisé



Une voix attachante

dans le rock pour avoir accompagné quelques grandes

vedettes de ce style, ont quand même donné un bon show.

Il n'y avait pas de problème sur la scène, les lumières jouaient fort bien, faisant briller la vedette comme ces accompagnateurs dont le bassiste Bill Bodine, qui est venu prêté sa voix à quelques chansons. Mais il y avait comme un pont de rompu entre l'artiste et son public.

C'est par ailleurs là une chose bien normale, l'approche qu'a un artiste face à son spectacle ne collant pas nécessairement au goût de son public. L'orchestre et la chanteuse ne se mariaient tout de même pas toujours très bien sauf pour les chansons vraiment rock ou de blues.

Je me trompe peut-être, ou bien c'est

Joan Armatrading qui nous a trompés, mais ce n'est pas comme ça que j'enviagerais cette performance; bien que j'aie vraiment goûté le tout dernier disque très rock de Armatrading.

Elle était par ailleurs fort à l'aise sur scène, se coulant dans l'ombre à l'occasion et s'est montrée fidèle à son personnage, car elle affirmait au quotidien anglophone de la métropole qu'elle ne faisait jamais une chanson deux fois de la même manière.

Pour toutes ces femmes, en majorité, et tous les autres fans qui découvraient Armatrading et lui demeureront fidèles, car elle a un talent qui promet toujours pour l'avenir, la chanteuse, guitariste, auteur-compositeur-interprète n'a pas pu décevoir.

LES CINEMAS FRANCE FILM

UNE OEUVRE IMMORTELLE ET INOUBLIABLE
AUTANT EN EMPORTE LE VENT
2e sem.
desjardins 1
BASILAIRE 1 788 3141

ANNIE GIRARDOT PHILIPPE NOIRET
ON AVOLE LA CUISSE DE JUPITER
Film de PHILIPPE de BROCA
desjardins 2
BASILAIRE 1 788 3141

UGO TOGNAZZI ORNELLA MUTI PATRICK DEWAELE
LA CHAMBRE DE L'ÉVÊQUE
2e sem.
desjardins 4
BASILAIRE 1 788 3141

Place des Nations 80

Jeudi le 24 juillet à 20 h.
Soirée de Reggae avec
PETER TOSH
aussi
ERNIE SMITH
CARLENE DAVIS

JEUDI 31 JUILLET à 20 h.
CLAUDE DUBOIS
avec la participation de
FABIENNE THIBEAULT

BILLETS: \$8.50
en vente à tous les comptoirs T.R.S. et à la porte.
En cas de pluie, les spectacles ont lieu au Kiosque International
Produit par Spectra Scène

L'ÉTÉ DANS LES ÎLES
LES FLORALIES - TERRE DES HOMMES - LA RONDE

"JENNIFER WELLES QUELLES DÉLICIES!"
-GENESIS MAGAZINE
18 ANS adultes
MONTY PYTHON
JENNIFER WELLES SERENA TERNHALL
AUSSI DEUXIEME GRAND FILM
GUY
Cité du Cinéma
Maisonnette (437) 7312

18 ANS adultes
LE RELAIS
ROUTIER PAR EXCELLENCE
ROADSIDE SERVICE
DUBSYCAL
4015 St. Laurent 845-5215
PICCADILLY
5025 Sherbrooke N. 496-2071

OLYSSO 1
38 MILION 842-8093
18 ANS adultes
"AFFREUX SALES ET MÉCHANTS"
de ETTORÉ SCOLA
Nouvelles romans tant aimés!
Affiche 7:15 Affiche 9:30

OLYSSO 2
35 MILION 842-8093
L'ÉVENEMENT DU FESTIVAL DE NEW YORK!
Molière
2e sem.
ÉTUUDIANT 2e sem.
Affiche 7:00

Fellini
PROVA D'ORCHESTRA
REPERTOIRE D'ORCHESTRE
2e FILM
Le MARIAGE de MARIA BRAUN
18 ANS adultes
CINÉMA 7-ARTS
122 0303
5000 BUCKINGHAM

Simpsons

Faites fi de la chaleur cet été!

Climatiseurs Beaumark à bas prix chez Simpsons

A. Climatiseur 6000 BTU. Turbines 2 vitesses. Rafrâchit jusqu'à 280 pi. ca. Déshumidifie jusqu'à 1.7 chop. (E.U.) par heure. S'adapte aux fenêtres 24 1/2" à 40". Modèle 75601.
Prix Simpsons **\$239**

A.1. Climatiseur 7800 BTU (non représenté). Identique à l'appareil A, ci-dessus, mais de format plus grand. Rafrâchit jusqu'à 470 pi. ca. Modèle 75801.
Prix Simpsons **\$289**

B. Climatiseur 6000 BTU. Turbines 3 vitesses. Rafrâchit jusqu'à 280 pi. ca. Déshumidifie jusqu'à 1.7 chop. (E.U.) par heure. S'adapte aux fenêtres 24 1/2" à 40". Modèle 75602.
Prix Simpsons **\$259**

B1. Climatiseur 7800 BTU (non représenté). Identique à l'appareil B ci-dessus, mais de plus grand format. Rafrâchit jusqu'à 470 pi. ca. Modèle 75802.
Prix Simpsons **\$329**

C. Climatiseur 6000 BTU, pour fenêtres coulissantes. Idéal pour appartements! Rafrâchit jusqu'à 280 pi. ca. Déshumidifie jusqu'à 1.7 chop. (E.U.) par heure. S'adapte aux fenêtres 21" à 36". Modèle 76602.
Prix Simpsons **\$339**

C1. Non-représenté. Climatiseur 10,000 BTU pour fenêtres coulissantes. Identique à l'appareil ci-dessus mais de plus grand format. Rafrâchit jusqu'à 610 pi. ca. Modèle 76102.
Prix Simpsons **\$449**

Recherchez le sceau vert sur tous les appareils «Beaumark». C'est la preuve que ces produits excellents ont été mis à l'essai au point de vue qualité et évalués par les laboratoires d'essai de la Fondation canadienne de recherche du Commerce de détail. Tous les appareils «Beaumark» sont couverts par une garantie écrite qui est incluse dans le manuel d'instruction destiné à l'usage de l'acheteur. Service d'experts garanti à l'échelle du Canada.

Rayon 430, au cinquième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.
Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit

impressions

Maintenant jusqu'au 2 août 1980
Consultez le cahier de 48 pages couleur «Impressions» de Simpsons. Vous y trouverez une foule de bons achats pour le foyer. Si vous n'avez pas reçu votre exemplaire, venez-en chercher un au magasin Simpsons le plus près de chez vous. Commandez dès maintenant.
Composez 842-7221 jour et nuit.

RÉVISION CONSTITUTIONNELLE Le caucus libéral se met à l'étude

OTTAWA — Le comité spécial formé par le caucus des députés libéraux fédéraux du Québec pour étudier la réforme constitutionnelle s'est réuni pour la première fois hier matin et a convenu de s'attaquer en priorité à la question de la déclaration de principes qui a suscité une telle controverse depuis la suggestion d'énoncé faite par le premier ministre Trudeau, le 9 juin dernier.

GILBERT LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

Le comité, qui compte maintenant 12 membres avec l'adhésion hier du député de Laurier, M. David Berger, compte par ailleurs tenir ses travaux dans les comités de certains des députés participants, de façon à pouvoir consulter la population. C'est à tout le moins ce qu'a déclaré hier son coordonnateur, M. Jean-Claude Malépart, qui a indiqué à titre d'exemple qu'on pourrait se réunir à Montréal la semaine prochaine si la Chambre des communes ne siège pas, et qu'on envisageait même la possibilité de se rendre jusque dans le comté de Manicouagan, représenté par le député André Maltais. Le comité, qui ne s'est réuni qu'une heure ce matin, se propose de travailler une demi-journée mardi prochain, et de consacrer des fins de semaine entières à sa tâche au cours de l'été. M. Malépart, qui a réitéré hier sa confiance de voir le ministre Jean Chrétien obtenir des résultats intéressants dans ses négociations avec les provinces, a indiqué que le but du comité n'est pas de critiquer qui que ce soit ou quoi que ce soit, mais de proposer des améliorations à ce qui a déjà été avancé dans ce dossier. Le comité, incidemment, regroupera aussi quelques sénateurs qui ont manifesté hier leur intérêt pour ce travail. Leurs noms n'étaient pas encore connus hier, mais on peut prendre pour acquis que le sénateur Maurice Lamontagne, qui suit le débat constitutionnel de très près, sera de la partie.

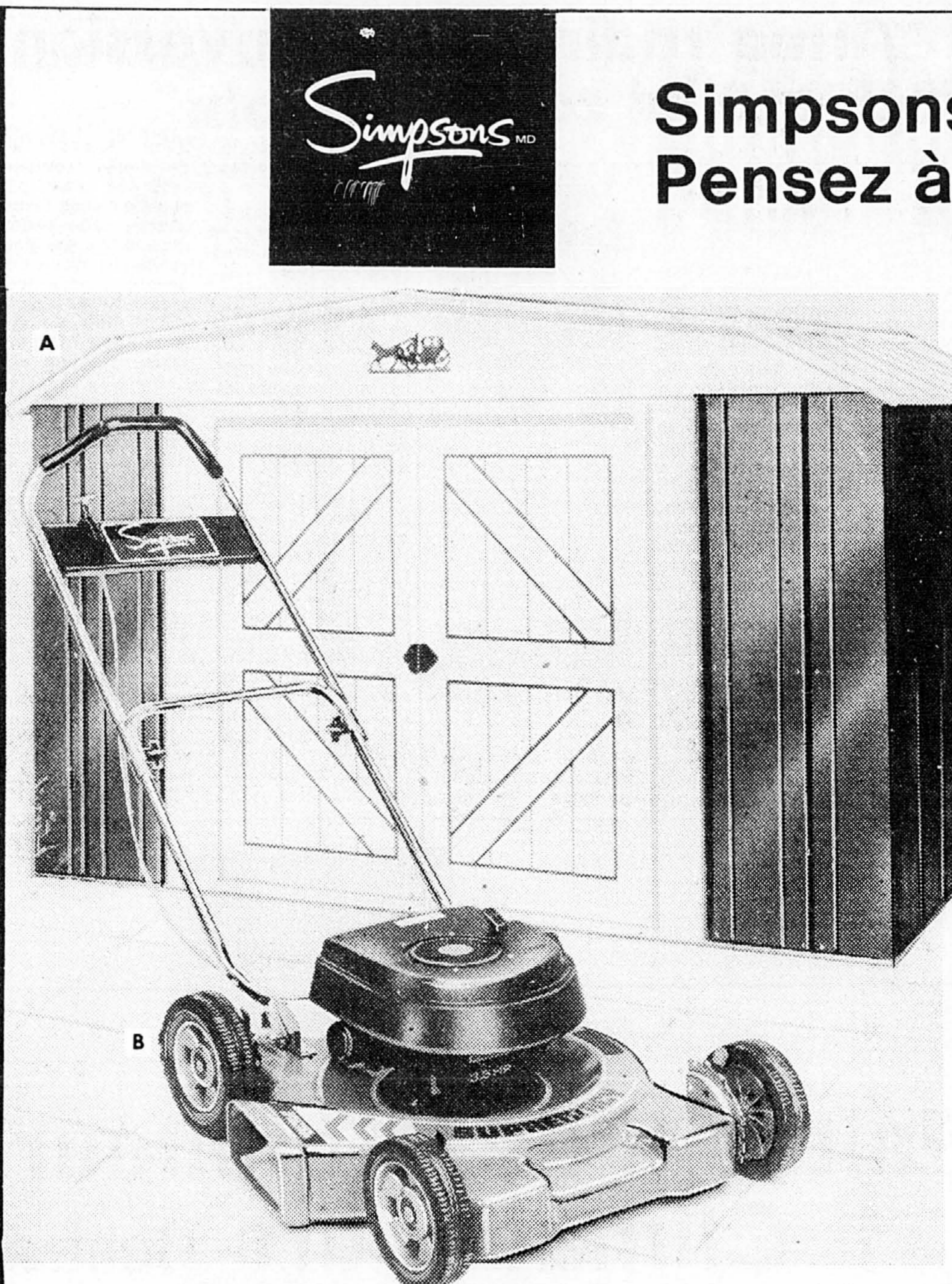
\$2.5 millions pour démolir les nids à feu

QUÉBEC (PC) — Le ministère des Affaires municipales vient de mettre \$2.5 millions à la disposition des villes de Montréal et de Québec pour un programme d'élimination de nids à feu.

En vertu du protocole d'entente, le ministère versera \$2 millions à Montréal et \$500,000 à Québec, et les deux villes devront engager des sommes équivalentes.

Les fonds ainsi accumulés serviront à des travaux de démolition, de déblaiement et d'aménagement ayant pour but de réduire les risques d'incendie.

Les citoyens pourront se prévaloir de ce programme en s'adressant à la ville concernée qui est responsable de la gestion des fonds.



Simpsons pense à vous! Pensez à Simpsons!

Remise en acier 10' x 8' «Spacemaker»

Prix Simpsons
249⁹⁹

A. Capacité env. 442 pi. cu. Dimensions extérieures env. 121" x 97 1/4" x 76" (comportant extrémités du toit); intérieur env. 115 1/2" x 92 1/4" x 75 1/4". Structure genre canal en acier galvanisé immergé à chaud, toit en croupe avec poutres. Parois en acier pré-fini «Stelcolor», coins monopieces enveloppantes. Ton rouge sequoia. Modèle BM108.

Rabais 19⁹⁹ Tondeuse à essence de luxe 20" «Supremacy»

Prix ord. Simpsons 169.98

149⁹⁹

B. Exclusivité Simpsons! Efficace tondeuse munie d'un puissant moteur 3.5 c.v. «Briggs and Stratton». Démarrage facile, tirage vertical; contrôle des vitesses monté sur le guidon, vous permettant de régler le débit de puissance du moteur selon le besoin. Carter 20" en acier calibre lourd avec déflecteurs avant et arrière pour coupe et décharge précises. Grandes roues «Mag» — 7" à l'avant 8" à l'arrière. Réglage manuel de la hauteur 5 positions. Robuste guidon forme d'anneau fini chromé, incorporé à la tondeuse, se plie pour rangement facile. Carter ton rouge, protège-moteur. Modèle CH500.

C. Aussi disponible (non représenté) — Ramasse-gazon de luxe. Pratique sac en polyester solide, muni d'une glissière. Modèle C205.

Prix Simpsons
18⁹⁹

HÂTEZ-VOUS

POUR CET ÉTÉ
SEULEMENT

METROPOLITAIN
VOUS OFFRE

30%
DE RABAIS

SUR UN DE NOS MAGNIFIQUES
MODÈLES DE
CUISINE EN CHÊNE

MESDAMES, EN AVEZ-VOUS ASSEZ DE TRAVAILLER TOUJOURS DANS LE MÊME VIEUX DÉCOR, VOICI L'OCCASION RÉVÉE POUR RAJEUNIR VOTRE CUISINE.

PLUS DE 62 MODÈLES DE CUISINE EN MONTRE
IL Y EN A UNE POUR VOUS

QUELS SONT VOS BESOINS?
• GRENIER • DORTOIR
• SALLE DE JEU
• SALLE DE BAIN
• BIBLIOTHÈQUE
• BUREAU • TOITURE
• TRAVAUX DE MENUISERIE
• RÉNOVATIONS GÉNÉRALES

POUR
UNE CONSULTATION
GRATUITE À DOMICILE
482-0600

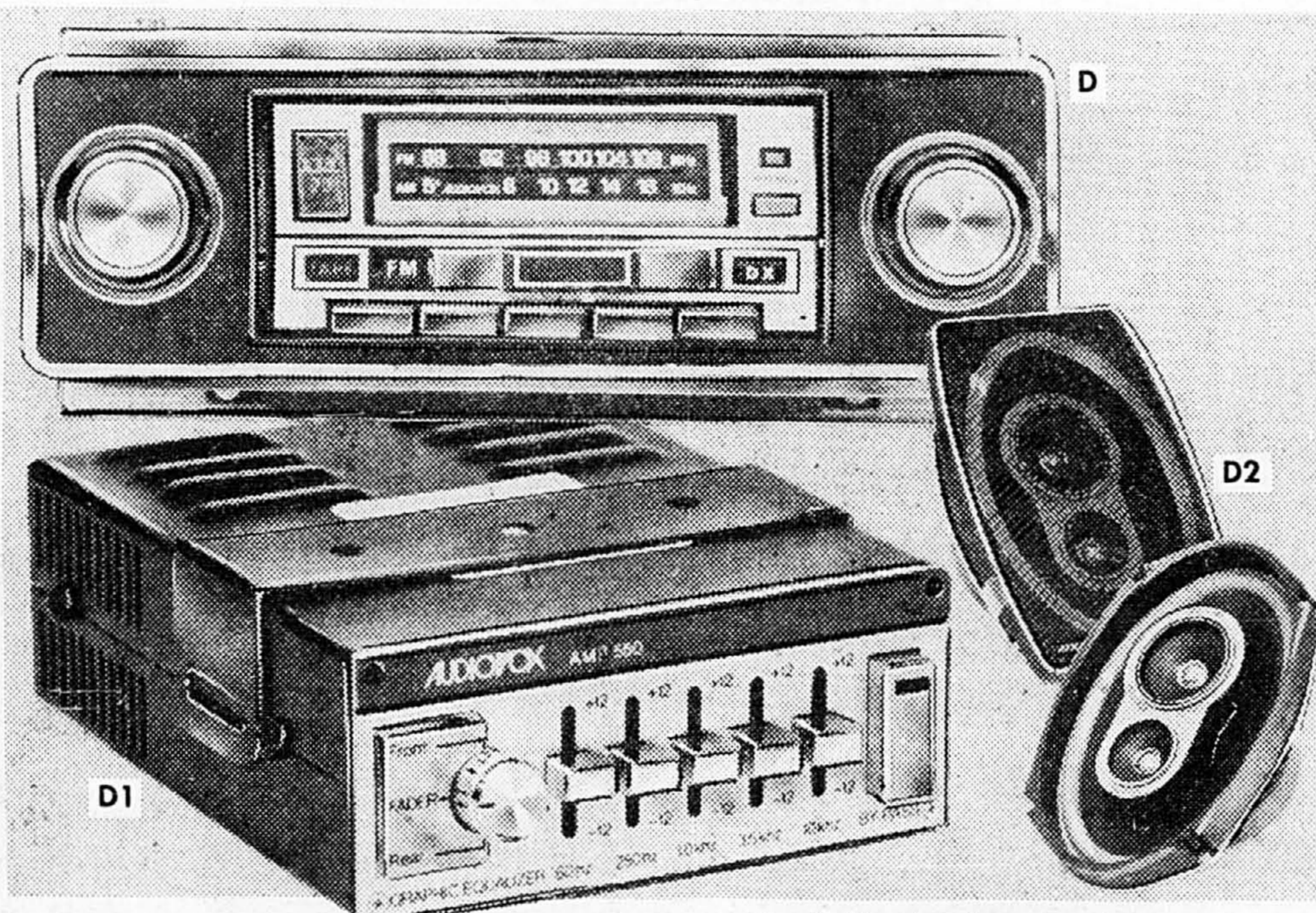
SERVICE DE RÉNOVATION

METROPOLITAIN

4058 QUÉB. RUE JEAN-TALON
CÔTÉ QUÉB. DE L'ÉDIFICE
CESCO

NOS HEURES
D'OUVERTURE

SAM. 9h à 4h
DIM. 11h à 5h
LUN., MAR.,
MER. 9h à 5h
JEU., VEN. 9h à 8h



Rabais 79⁸⁶

Ensemble stéréo
«Audiovox» pour auto

Prix ord. Simpsons 349.85

269⁹⁹

Un merveilleux ensemble stéréo signé «Audiovox» pour votre auto! Comprend: radio AM/FM stéréo à boutons-poussoir, joue-cassette stéréo, amplificateur compensateur 50 watts et haut-parleurs tri-axiaux.

Si achetés séparément:

D. Rabais 29.96 — Radio AM/FM stéréo avec joue-cassette stéréo. Radio avec syntonisation à bouton-poussoir, équilibre stéréo 4 façons pour réglage rapide. Joue-cassette avec bouton pour marche avant rapide/éjection.

Prix ord. Simpsons 199.95 **169⁹⁹**

D1. Rabais 19.96 — Amplificateur-compensateur convertissant stéréo ordinaire en système haute fidélité. 5 contrôles coulissants. Peut donner jusqu'à 50 watts de puissance.

Prix ord. Simpsons 79.95 **59⁹⁹**

D2 Rabais 14.96 — Haut-parleurs tri-axiaux 3-dans-1. Haut-parleurs séparés pour notes graves, notes moyennes et notes aiguës.

Prix ord. Simpsons 69.95 **54⁹⁹**

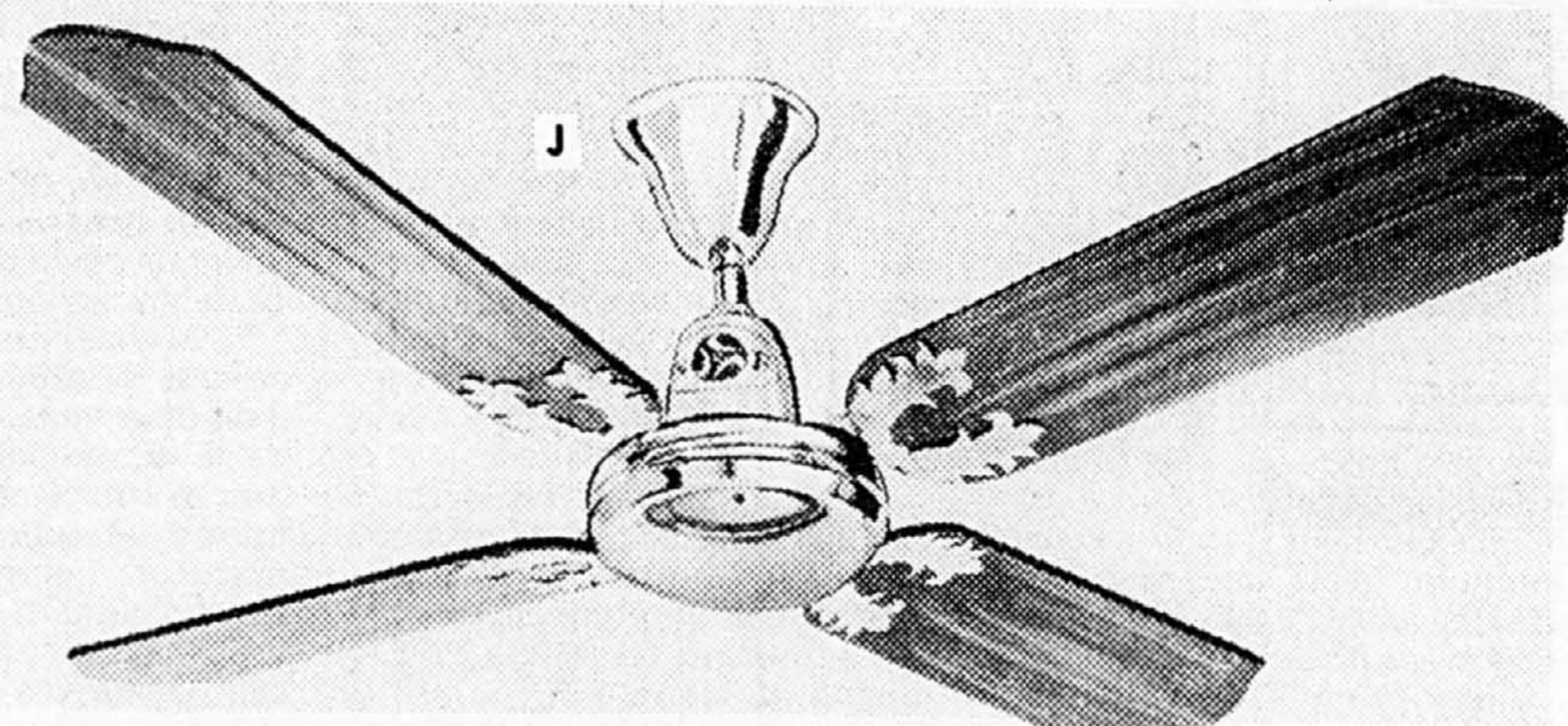


Rabais 59⁹⁶ Radio AM/FM stéréo

Prix ord. Simpsons 139.95

79⁹⁹

H. Radio stéréo «Audiovox» avec joue-cartouche 8 pistes. Commutateur local/distance pour FM, sélecteur coulissant pour choix de bande AM ou FM, contrôle équilibre stéréo et contrôle de tonalité. Joue-cartouche à témoins lumineux et sélecteur pour changer de programme au simple toucher d'un bouton.



Ventilateur 48" avec pales en bois pour plafond

J. Ce ventilateur vous procurera confort dans votre foyer. Déplace l'air chaud près du plafond en hiver, crée une brise confortable les jours chauds d'été. Modèle silencieux. Dispositif de réglage à vitesses multiples, se fixant au mur. Installation facile — s'adapte à la plupart des plafonniers. Base plaqué laiton. Pales ton acajou.

K. Aussi disponible (non représenté). Ventilateur de plafond 36" avec pales en métal. Blanc ou brun.

Prix Simpsons **129⁹⁹**

Prix Simpsons
249⁹⁸

Rayon 690, au sous-sol, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.
Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit.